

WELLINGTON  
DÉPÔT GARANTI  
30 j. à 89 j.  
9.25%  
522-1990  
280, chemin Ste-Foy, Québec G1R 1T5

# LE SOLEIL

Problème d'humidité et d'air vicié dans la maison?  
CONSULTEZ  
CMI  
4820, 50 AVENUE EST CHARLEBOURG  
626-0828

JEUDI 21 MARS 1991

QUÉBEC, 95<sup>e</sup> ANNÉE, NO 82  
62 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

## LES ARTS

### Michael Jackson: contrat de 1 milliard \$ avec Sony



Michael Jackson a signé un contrat multimedia de longue durée de plus de 1 milliard \$ avec Sony, pour les disques et les films qu'il réalisera. Il créera son propre label sur lequel

pourront enregistrer d'autres artistes. C-5

## LA RÉGION

### Le gel des salaires, un impact de 1512 \$ par fonctionnaire

D'ici 1993, le gel des salaires dans la fonction publique représentera un manque à gagner de 1512 \$ par employé de l'État pour Québec et sa région immédiate. A-3

### Bientôt plus de véhicules sur les traversiers Québec/Lévis

Le ministre des Transports propose l'abolition du service de traversée des véhicules et opte pour l'utilisation de bateaux exclusifs aux piétons. B-14

## LE QUÉBEC

### Auditions publiques sur le projet de loi sur la santé

Le ministre Marc-Yvan Côté a finalement donné son accord à la tenue d'auditions publiques sur le projet de loi réformant le système de santé et de services sociaux. A-6

## LE CANADA

### Le Forum des citoyens publie son rapport de mi-mandat

La Commission Spicer a publié son rapport de mi-mandat tard hier soir, quelques heures avant la comparution de son président devant un comité des Communes. A-6

## LE MONDE

### L'égalité sexuelle prime sur la protection foetale

La Cour suprême des É.-U. voit l'interdiction aux femmes d'exercer des emplois jugés dangereux pour le foetus comme étant de la discrimination sexuelle. A-13

## L'INDEX

### GÉNÉRAL

Ambiances	C-1 à C-3
Annonces classées	C-6 à C-11
Arts	C-4 et C-5
Michel Corbeil	A-4
Jacques Dallaire	B-13
Décès	C-11 et C-12
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Information générale	A-5 à A-7 et B-10
Le Monde	A-10 à A-13
Les idées du jour	A-15
Politique	A-4
Où aller à Québec	C-5
Québec et l'Est	

### TABLOID

Bandes dessinées	S-18
Feuilleton	S-19
Sport	S-1 à S-17

## LA MÉTÉO

Ensoleillé et plus frais aujourd'hui. Maximum: près de -4; minimum: près de -10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. S-20

## Proposition des présidents Bélanger et Campeau

# Un État souverain dès 1993

## ...avec l'accord des Québécois par référendum l'an prochain

Pratiquement isolés, les péquistes hésitent encore, hier soir, à se rallier au compromis formulé quelques heures plus tôt par les présidents de la Commission Bélanger-Campeau.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

«Je note des éléments que me paraissent très positifs, je note aussi que ce n'est pas la position que j'avais acceptée hier (mardi) soir», a soutenu le chef du PQ, Jacques Parizeau.

Les péquistes craignent notamment que le gouvernement Bourassa évite l'étape du référendum sur la souveraineté pour accepter des propositions canadiennes. Une inquiétude que ne semble pas partager plusieurs commissaires non-alignés, comme Lucien Bou-

chard ou Gérard Larose, qui estiment que les libéraux paieraient cher un tel geste.

Les coprésidents Michel Bélanger et Jean Campeau ont augmenté d'un cran la pression sur les commissaires, hier midi, en rendant publique la proposition qu'ils entendent mettre aux voix. Essentiellement, ceux-ci recommandent l'adoption par

Suite A-2, Souverain...



Les coprésidents Michel Bélanger et Jean Campeau. C.

## Pour le meurtre de France Alain Benoît Proulx arrêté

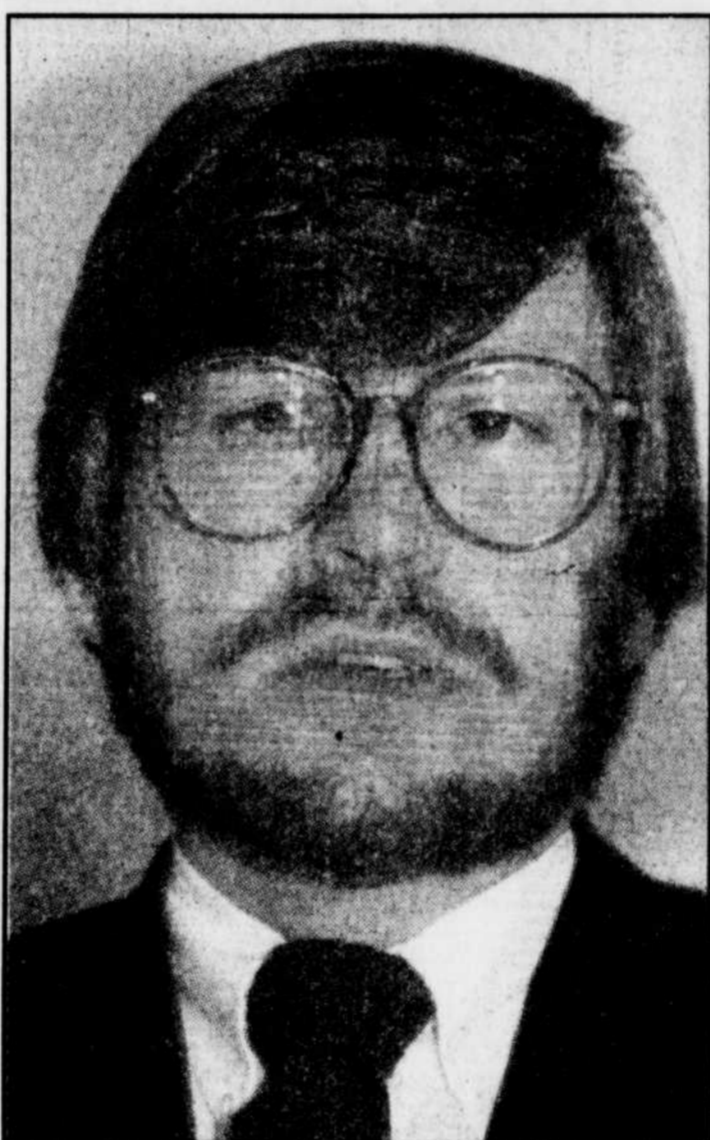
L'affaire France Alain — l'une des plus mystérieuses sagas judiciaires jamais survenues à Québec —, a été projetée à nouveau sous les projecteurs, hier, avec l'arrestation surprise du journaliste Benoît Proulx, de la station radiophonique CHRC.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Proulx, qui avait été le témoin principal dans l'enquête du coroner mise sur pied pour élucider la mort de l'étudiante de 22 ans, comparaitra ce matin au palais de justice de Québec sous une accusation de meurtre au premier degré.

Le chef de police de Sainte-Foy, M. Roland Bourget, a révélé en fin d'après-midi, hier, que des informations de première main, fournies par un «nouveau témoin» resté inconnu des enquêteurs en dépit d'intensives investigations, avaient permis d'émettre un mandat d'arrestation contre Proulx et de l'inculper pour l'assassinat de son ex-amie, tuée à bout portant d'une décharge de fusil, au coin des rues Belmont et Chapdelaine, le soir du 25 octobre 1982.

Proulx, 44 ans, a été arrêté vers 14 h 30 par deux enq-



Benoît Proulx sera accusé de meurtre au premier degré. C.

teurs de la police de Sainte-Foy, quelques minutes après qu'il soit descendu de son véhicule, dans un stationnement à proximité de Place Belle Cour. Le journaliste n'a opposé aucune résistance aux policiers.

«Ce fait nouveau, ajouté à

ce qu'on connaissait déjà et qui avait été mis à jour par l'analyse du dossier, a permis à la Couronne de constater qu'il y avait des motifs raisonnables et suffisants pour de-

Suite A-2, Proulx...

Autre texte en page B-14

Bourassa et Parizeau consultés tour à tour pour élaborer le compromis page A-5

Éditorial: Une proposition qui a le mérite d'être simple et franche page A-14

André Ouellet: on ne donne pas de chance au fédéralisme renouvelé page A-5

## Brian Mulroney menace de tenir «son» référendum

OTTAWA — Brian Mulroney a mis en doute hier la représentativité de la Commission Bélanger-Campeau, rétréci son corridor idéologique, et brandi la menace d'un référendum national sur une question «directe et honnête».

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

Manifestement surpris par les rumeurs d'un consensus très large parmi les membres de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, le premier ministre du Canada a aussitôt rappelé que le dernier mot reviendra à Robert Bourassa.

«La Commission est certes composée d'excellents représentants du Québec, a-t-il dit, mais c'est une commission

d'enquête comme la Commission Spicer, ou la Commission Cliche. Est-ce qu'on représentait la population québécoise? J'en doute!» a conclu celui qui faisait justement partie, avec Robert Cliche et Guy Chevrette, de la Commission d'enquête sur la violence dans l'industrie de la construction.

Plutôt sombre, monsieur Mulroney a trouvé qu'il «ne voit rien de rassurant dans ce qui se passe au comité du PLQ présidé par Jean Allaire ou à la

Suite A-2, Mulroney...

## Pour avoir violé le cessez-le-feu provisoire Les Américains abattent un avion de combat irakien

NICOSIE (AFP, Reuter, AP, CP) — Les États-Unis ont annoncé qu'ils avaient abattu hier au-dessus de l'Irak un avion de combat irakien violant les restrictions de vol imposées par les Alliés et le président George Bush a déclaré que si d'autres appareils le faisaient ils seraient également abattus.

Bagdad a protesté auprès du Conseil de sécurité des Nations unies non pas pour la perte de cet avion mais en raison des vols des alliés au dessus de son

territoire qu'il qualifie de «guerre psychologique».

M. Bush a cependant estimé peu probable qu'il y ait un autre incident de ce genre et la Maison-Blanche a souligné que les

États-Unis ne reprenaient pas les hostilités mais ne faisaient que continuer à mettre en application le cessez-le-feu provisoire.

Washington a par ailleurs soumis au Conseil de la sécurité hier un projet qui prévoierait la proclamation d'un cessez-le-feu formel si l'Irak détruit ses armes chimiques et biologiques.

Suite A-2, Avion...



Un F-15 américain a abattu un SU-22 Fitter irakien de fabrication soviétique au-dessus de Takrit, ville natale de Saddam Hussein.



Pratique Économique  
IMPERMÉABLE pour hommes  
TOUT UN  
PRIX 69.95\$

Modèle: Double boutonniers avant, Ceinture à la taille  
Tissus: Extérieur: 65% polyester, 35% coton. Entretien facile  
Grandeurs: P-M-G-TG  
Aussi disponible IMPER pour dames 69.95\$  
Excellent choix de modèles

G.H. ECHÈNE & FILS INC.  
4080, BOUL. SAINTE-ANNE MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES  
GALERIES DE LA CAPITALE PRÈS DE LA BAIE, 2<sup>e</sup> ÉTAGE  
PLACE FLEUR DE LYS PRÈS DE LAURA SECORD  
CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC  
PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST 2<sup>e</sup> NIVEAU PRÈS DE LA BAIE



Suites de la première page

## Souverain...

L'Assemblée nationale, au printemps 1991, d'une loi prévoyant:

-la tenue d'un référendum sur la souveraineté en juin ou octobre 1992. Le statut d'État souverain serait acquis un an après la date du référendum;

-une Commission parlementaire spéciale serait formée pour faire l'étude des questions reliées à l'accession à la souveraineté

-dès l'adoption de cette loi, le gouvernement pourrait recevoir des offres de « partenariat de nature constitutionnelle entre le Québec et le Canada ». Ces offres devraient lier le gouvernement fédéral et les autres provinces.

C'est une commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale qui apprécierait et évaluerait ces offres et ferait des recommandations à l'Assemblée nationale.

Ces offres pourraient également être soumises à la population par référendum avant ou après le référendum sur la souveraineté. Elles pourraient même être acceptées directement par l'Assemblée nationale sans recourir au référendum.

Exception faite des ultra-fédéralistes, peu nombreux mais déçus, la proposition des présidents reçoit un accueil intéressé chez les commissaires. Les péquistes se sont cependant fait discrets en fin d'après-midi hier, évitant les journalistes.

M. Parizeau, refuse de prendre des positions « avant même que les discussions commencent », indiquant ainsi clairement que divers aspects de la proposition laissent place à la discussion. « Ce n'est pas parce que le texte est court que toutes les implications de ce texte sont clairement sur la table. »

Il reconnaît cependant que le fait que la proposition retienne l'idée d'un référendum sur la souveraineté « est un pas en avant ». Quant à l'appel d'offres pour un partenariat de nature constitutionnelle, M. Parizeau voit là un jeu de synonymes. « J'appelle ça le fédéralisme renouvelé », conclut-il.

Les péquistes pourront-ils s'associer à un consensus sur cette base? « Je vous dirai ça quand bien des choses auront été éclaircies. »

Le ministre Gil Rémillard reconnaît que la proposition des présidents ouvre deux voies parallèles. « La première est celle d'un référendum sur la souveraineté en 1992. L'autre voie est celle des offres qui pourraient venir du gouvernement fédéral. » L'actuelle « loi référendaire est là » pour permettre de disposer de ces offres si elle survenaient, estime le ministre.

Ces deux voies assurent, selon lui, « que les Québécois pourront prendre une décision de façon très éclairée sur la souveraineté du Québec ou en fonction des offres » du fédéral. Le ministre devait saisir le conseil des ministres, hier soir, de ce possible consensus.

La proposition de la Commission respecterait « parfaitement le rapport Allaire » soutient le ministre qui refuse de répondre lorsqu'on lui demande si le référendum sur la souveraineté pourrait ne jamais avoir lieu.

Chez les commissaires non-alignés, on voyait dans la proposition des présidents « une bonne base pour un consensus » bien que pour des motifs forts différents.

Pour Gérard Larose et Serge Turgeon, ce consensus assure la tenue d'un référendum sur la souveraineté. « Si le gouvernement décidait de ne pas respecter une loi qu'il a adopté lui-même, il devra en payer le prix politique », souligne Serge Turgeon.

Gérald Larose reconnaît que le gouvernement Bourassa pourrait tenir un référendum sur de nouvelles offres du fédéral. « On n'abolit pas l'Assemblée nationale mais ça s'adonne qu'on va être dans le champ pour faire ces débats », conclut-il.

Le chef du Bloc Québécois, Lucien Bouchard, rappelle que le débat « n'est pas terminé ». Bien que « confiant » d'en arriver à un consensus, il souligne que « c'est très fragile, extrêmement difficile ».

Du côté des fédéralistes, on accepte également ce compromis. Ghislain Dufour, par exemple, soutient qu'il pourrait vivre avec un référendum à l'automne 92 sur la souveraineté pourvu que le gouvernement garde la possibilité d'en tenir un sur d'éventuelles offres du reste du Canada.

« Les deux groupes » y trouvent leur compte, estime-t-il en précisant qu'il entend demander que le référendum sur la souveraineté n'ait lieu qu'en octobre. Marcel Beaudry estime lui aussi qu'il « faut donner au gouvernement la marge de manoeuvre pour gouverner ».

## Mulroney...

Commission Bélanger-Campeau. Il faudrait se forcer pour y voir la moindre de trace de convictions fédéralistes.

Le premier ministre déplore que cette commission ne pose pas les vraies questions. « La souveraineté cache bien des mots, a-t-il expliqué, et dans l'esprit de plusieurs, cela veut dire des choses différentes. Voulez-vous être indépendants? Voulez-vous rejeter le drapeau canadien? Voulez-vous rejeter l'héritage canadien? Voulez-vous rejeter votre passeport canadien? C'est ça une vraie question, directe et honnête, et je peux vous garantir qu'elle sera rejetée de façon décisive. » Brian Mulroney a ajouté « qu'en tant que Québécois et Canadien, il va jouer un rôle vigoureux et direct » dans ce référendum québécois.

Brian Mulroney a tout de même reconnu que le concept de « fédéralisme renouvelé » est tout aussi ambigu que celui de souveraineté. « Je n'irai pas devant le peuple en disant : votez pour moi, ou votez pour une proposition qui s'appelle fédéralisme renouvelé. C'est une question qui mérite d'être précisée et c'est ça que nous allons faire dans les prochains mois. »

Le chef du gouvernement fédéral confirme ainsi qu'il espère présenter une offre concrète et détaillée aux Québécois avant qu'ils ne soient appelés à se prononcer sur la souveraineté. La possibilité qu'un tel référendum québécois se tienne dès le mois de juin 1992 explique la nervosité de M. Mulroney hier. Tout en se gardant d'en faire une promesse formelle, il a en effet indiqué qu'il « n'a pas renoncé à son droit de tenir un référendum ». Mais il a précisé que ce référendum ne se tiendrait pas seulement dans une province, mais « à travers tout le territoire canadien ».

## Proulx...

mander l'émission d'un mandat d'arrestation », a spécifié le chef Bourget, qui est toutefois demeuré évasif sur ce mystérieux témoin qui a décidé de se mettre à table il y a deux semaines. Tout au plus a-t-il fait savoir qu'il s'agissait d'un homme de la région de Québec et que les récentes déclarations en ondes de l'animateur André Arthur relativement à cette affaire n'étaient pas étrangères à la décision de ce témoin de briser le silence. « Les faits nouveaux apportés à ce moment ont été vérifiés mais se sont révélés des pistes nulles. Mais en avoir parlé a été accessoire au fait qu'un témoin se soit manifesté. »

À la suite de ces déclarations publiques, Proulx avait déposé, au début de février, une poursuite de 1 million \$ contre l'animateur vedette de CHRC et l'ex-enquêteur, John Tardif, revenu au dossier la semaine dernière, à la demande de la police de Sainte-Foy.

Selon le chef Bourget, l'arrivée de ce témoin inattendu l'avait en effet incité à faire appel à John Tardif comme « analyste » afin de mener à terme la plus longue enquête jamais conduite par la police fidéenne. Le lieutenant Jacques-André Leclerc avait alors déclaré au SOLEIL que « la prochaine fois que nous parlerons de l'affaire France Alain, ce sera pour porter des accusations. »

« Nous en sommes venus à la conclusion qu'il était logique de faire appel aux services de John Tardif, d'autant plus qu'il était prêt à collaborer. Il a aidé les enquêteurs et le procureur de la Couronne à évaluer la preuve. Il ne participait pas à l'enquête mais à l'analyse du dossier afin de le faire progresser plus rapidement. Il nous a permis de sauver beaucoup de temps, surtout au début », a ajouté M. Bourget.

Qualifiant « d'excellente » la collaboration fournie par M. Tardif — une soixantaine d'heures de travail environ —, le chef de police de Sainte-Foy a indiqué que son mandat était terminé, mais qu'il n'était pas exclu qu'il soit appelé à témoigner ultérieurement devant la cour.

Le meurtre mystérieux de France Alain, une étudiante en génie électrique à l'université Laval, originaire de Montmagny, n'a cessé de défrayer la chronique depuis huit ans. L'enquête a été reprise plusieurs fois, les détectives désirant repartir à zéro pour vérifier si aucun indice, aussi minime soit-il, n'avait pas été oublié. Mais tous les enquêteurs ne revenaient finalement qu'à un seul et même suspect.

Dans le cadre de l'enquête du coroner Pierre Trahan, en mars 1986, Benoît Proulx avait été interrogé de façon très serrée, pendant une vingtaine d'heures, sur ses habitudes, son travail, ses confidences. Onze jours d'audition et 36 témoins plus tard, le coroner Trahan décidait de ne pas porter d'accusation contre qui que ce soit. « Il faut avoir toutes les pièces du casse-tête pour être en mesure de reconnaître le sujet, avait alors fait savoir Me Trahan. Or, il me manque des morceaux pour identifier la personne qui était présente au coin des rues Belmont et Chapdelaine, le soir de la mort de France Alain. » Le mystère demeurait entier.

Au terme de l'enquête publique, le journaliste de CHRC déclarait au SOLEIL : « J'ai subi un tort considérable, j'ai eu beaucoup de douleur, mais je suis très soulagé que cela soit terminé car je n'ai jamais eu rien à voir dans l'assassinat de France Alain ». Il ajoutait souhaiter qu'on mette la main au collet du meurtrier de son ex-amie.

## Avion...

ques, renonce au terrorisme, accepte le bornage de la frontière avec le Koweït, le long de laquelle pourraient être déployés des observateurs de l'ONU, selon des sources diplomatiques.

Selon l'accord de cessez-le-feu provisoire conclu le 7 mars, l'Irak n'est pas autorisé à utiliser des avions et les forces alliées ont refusé une demande irakienne pour la levée de cette restriction dimanche lors d'une réunion à Safwan (sud de l'Irak). Le commandement allié avait prévenu l'Irak qu'il ne devait faire voler aucun de ses appareils dans son espace aérien sans autorisation explicite des Alliés.

Selon des responsables américains à Koweït, un chasseur F-15 américain a abattu un SU-22 Fiter irakien de fabrication soviétique au-dessus de la ville de Takrit, ville natale du président irakien Saddam Hussein au nord de Bagdad.

L'appareil faisait partie d'une patrouille de deux appareils du même type qui ont été identifiés visuellement pas des chasseurs américains à 13 h 50 locaux. Aussitôt après l'engagement aérien au cours duquel l'avion irakien a été abattu, le second appareil irakien a décroché et atterri, selon les mêmes responsables.

Bagdad souhaite apparemment se servir de son aviation pour mater l'insurrection dans le pays, alors qu'il a accepté de ne pas faire voler ses appareils militaires en échange de l'accord provisoire de cessez-le-feu dans le Golfe.

Pendant ce temps, les rebelles kurdes disent contrôler l'ensemble du Kurdistan irakien. Selon les mouvements kurdes, leur contrôle s'étend désormais de la frontière turque à la frontière iranienne, de Zakho jusqu'à Khanaqin. Khanaqin est situé à environ 150 km de Bagdad.

Dans le sud de l'Irak, selon des réfugiés parvenus à Safwan, en Irak occupé, les forces fidèles à Saddam Hussein contrôlent tout le centre de Bassorah. Mais les insurgés chiites tiennent toujours le quartier de Tanuma, qui ouvre vers la mer, ce qui leur permet d'atteindre le port iranien de Khorramchahr pour se ravitailler.



UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE

### le trench ciré

ciré luisant, il descend directement du podium des créateurs...

c'est l'imper choc du printemps 91, c'est l'imper chic de la contemporaine. couleur poussière de charbon, du gris au noir selon la lumière. l'effet luisant est saisissant! 4 à 14... 195.00

contemporaine®

UNE EXCLUSIVITÉ D'ITALIE

### le pull imprimé fleurs

dites seulement italienne et voyez tout son raffinement légendaire...

dites fleurs imprimées sur maille ultra-souple et voyez notre collection de pulls roses tapissée aux somptueux coloris sur fond de nacre, blanc ou bleuté. 125.00

contemporaine®



la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

HEURES D'OUVERTURE  
LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30  
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00  
SAMEDI DE 9H30 À 17H00

6/49

2-5-6-8-32-46

(complémentaire)

49

EXTRA

082028

LA QUOTIDIENNE

tirage du 20 mars

7-5-9

1-7-3-7



Le chef de police Daryl Gates de Los Angeles a dû répondre aux questions du conseil municipal de la ville, hier.

## USA: les cas de brutalité policière se multiplient

(AP, AFP) — Au moment où toute l'Amérique est scandalisée par les brutalités commises par la police de Los Angeles, deux affaires viennent de mettre à son tour hier la police new-yorkaise sur la sellette.

La justice a tout d'abord annoncé que cinq policiers du quartier Queens venaient d'être inculpés de l'homicide involontaire d'un présumé jeune voleur d'auto, ce qui amené le chef de police à émettre de nouvelles directives sur l'arrestation de certains suspects.

Puis, le quotidien *Newsday* révélait hier qu'une mère venait de déposer une plainte contre la police après que son fils sourd et muet de 16 ans eut été battu par deux policiers parce qu'il ne répondait pas à leurs questions.

Du côté de Los Angeles, la pression s'est fait plus grande sur le chef de police pour qu'il démissionne, toujours pour la brutalité excessive utilisée contre un automobiliste.

Pendant ce temps, au Tennessee, des jurés délibéraient dans la cause de trois sherifs adjoints accusés d'avoir battu à mort un narcomane. Et à Washington, le Congrès a participé au débat en tenant des audiences sur la brutalité policière.

**Los Angeles**  
La campagne en cours contre cette brutalité a commencé le 3 mars quand l'automobiliste Rodney King, interpellé pour excès de vitesse, s'est fait battre à coups de matraque et de pied à Los Angeles. Sans le vouloir un voisin a pu tout filmer de sa fenêtre en essayant un nouvel appareil qu'il venait d'acquérir. C'est la diffusion de l'enregistrement diffusé par toutes les télévisions américaines qui a suscité le débat national en cours.

Quatre agents ont été accusés d'assaut relativement à cette cause, et plusieurs citoyens de la métropole californienne, dont le maire Tom Bradley, ont demandé au chef de police Daryl Gates de démissionner.

Comparissant hier devant le conseil municipal, Gates a pris la défense de son service et n'a montré aucune intention de laisser ses fonctions. Il a tout au plus reconnu quelques faiblesses et a promis une révision des méthodes d'entraînement.

**New York**  
À New York, cinq agents ont été accusés d'avoir étouffé à mort Frederico Pereira, 21 ans, au moment où il reposait face contre terre, les mains liées derrière le dos par des menottes.

La famille Pereira poursuit la ville pour la somme de 155 millions \$.

Pereira est mort au cours d'une échauffourée de 15 minutes, le 5 février, lorsque les policiers l'ont forcé à sortir d'un véhicule en stationnement qu'ils croyaient volé.

Dans une autre cause, un journal de New York a rapporté hier qu'une plainte a été déposée contre le service de police en alléguant que deux policiers ont battu un sourd-muet de 16 ans alors qu'il était menotté.

Les agents ont présumément battu Arnaldo Deliz parce qu'il ne répondait pas à leurs questions, selon le *Newsday*.

# 1512\$ de moins par fonctionnaire

D'ici 1993, le gel des salaires dans la fonction publique québécoise représentera un manque à gagner de 150 millions \$ pour Québec et sa région immédiate. C'est-à-dire une somme de 1512 \$ par employé de l'État. Toutefois l'impact économique de ce gel est difficile à évaluer et il risque d'être très marginal.

par DIDIER FESSOU  
LE SOLEIL

Tel est le point de vue de plusieurs économistes consultés ces deux derniers jours, parmi lesquels ceux du Bureau de la statistique du Québec.

Le montant de 150 millions \$ pour la région de Québec s'explique ainsi: le gel des salaires décrété par Québec permettra au gouvernement d'économiser 1 milliard \$ sur les salaires qu'il versera à ses 430 000 employés d'ici 1993. Un peu moins du quart d'entre eux travaillent à Québec: 99 200 pour être précis, dont 32 000 fonctionnaires. Le gel de leurs salaires représente un montant d'environ 250 millions \$.

Ce montant, qu'un économiste de la CSN, M. Jean Charette, préfère évaluer à 270 millions \$, est un montant brut. Une fois déduits les impôts et les différentes cotisations sociales, le gel des salaires dans la fonction publique provoquera en fait un manque à gagner net inférieur à 150 millions \$. Soit une moyenne de 1512 \$ par employé de l'État.

Économiste chez Desjardins, M. Gilles Soucy soutient que ce gel des salaires n'aura pas d'impact majeur pour l'économie de la grande région de Québec: «C'est l'augmentation des salaires qui a été amputée, pas les salaires eux-mêmes. On ne peut même pas dire que cela provoquera un ralentissement économique. Les gens vont continuer à défrayer leurs hypothèques, à payer leur épicerie et à s'habiller. Le taux de chômage de Québec et sa région continuera

d'être très enviable et inférieur à la moyenne nationale. Par contre cela aurait été différent si l'État avait décidé de faire des mises à pied.»

Économiste au Bureau de la statistique du Québec, M. Gilbert Martin abonde dans le même sens: «Si on analyse la structure des dépenses des ménages moyens, on peut affirmer

sans trop se tromper que le gel des salaires va forcer les employés de l'État à couper dans leurs dépenses superflues.»

Par exemple, dit-il, les gens vont couper leur voyage en Floride, ou reporter d'un an l'achat d'une voiture neuve ou, encore, mettre un peu moins d'argent de côté. Autant de «privations» qui n'auront qu'un impact marginal sur l'activité économique de Québec et sa région immédiate.

Il y a aussi une autre façon de voir les choses, selon les données du Bureau de la statistique du Québec, une façon car-



rement négative. Ainsi, explique M. Martin, chaque fois que l'État dépense 10 millions \$ il contribue à la création de 198 emplois directs et 46 emplois

indirects. Au total, ces 244 emplois génèrent 6,6 millions \$ en salaires et 9,4 millions \$ en effets directs et indirects.

Pour la seule année 1992, le gel des salaires de la fonction publique québécoise atteindra 757 millions \$, dont 175 millions \$ pour Québec et sa région. Déduction faite des impôts et des cotisations sociales, ce manque à gagner représentera un peu plus de 100 millions \$, soit quelque chose comme 0,16 % de l'ensemble du revenu disponible net des 218 000 ménages de Québec et sa région.

## La fonction publique paie pour les dépenses incontrôlées, croit le PQ

Si le gouvernement Bourassa gèle aujourd'hui les salaires des 400 000 employés de l'État, c'est qu'il s'est avéré incapable de contrôler ses autres dépenses, soutient l'opposition péquiste. «Les contrats de route à Tommy d'Errico sont toujours très inflationnistes», a lancé, hier, le député Michel Bourdon.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Sachant très bien que les libéraux n'attendent qu'une occasion de leur remettre sous le nez les coupes de 1983, le PQ évite la question du gel des salaires à l'Assemblée nationale. C'est donc en conférence de presse qu'il a réagi à l'annonce faite mardi par le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson.

«Je ne veux pas revenir à cette affaire de 1983. Tout le monde en a des souvenirs malheureux. Tout ce que je peux dire, c'est qu'à l'époque, il s'agissait de faire un realignement important de la rémunération

de la fonction publique sur le secteur privé. C'est fait. Mais ce qu'on impose maintenant à la fonction publique, c'est d'aller en bas», a déclaré le porte-parole péquiste en matière de finances, Jacques Léonard (Lafayette), qui était ministre dans le cabinet Lévesque au début des années 1980.

Son collègue Michel Bourdon (Pointe-aux-Trembles) était du côté syndical. À l'époque, il avait même déchiré sa carte du PQ. «Le PQ a un passé. S'il y avait un prix politique à payer, ça a été fait», dit-il.

**Explosion des dépenses**  
M. Léonard constate qu'en 1990-91, la masse salariale assumée par le gouvernement a

augmenté de 6,8 %, alors que l'ensemble des dépenses a augmenté de 8,6 %. Si on exclut les salaires, la hausse est de 10,4 %. «Il faut croire que l'assainissement des finances publiques est un mythe», en conclut-il.

C'est du côté des dépenses effectuées à l'extérieur de l'appareil gouvernemental que M. Léonard constate des «dépassements significatifs», notamment dans les contrats d'informatique et de voirie. D'où l'allusion de M. Bourdon à l'ancien collecteur de fonds du Parti libéral, Tommy D'Errico, qui est également le plus gros entrepreneur d'asphalte au Québec.

Les dépenses sont à ce point incontrôlées qu'après sept années de croissance, malgré des hausses importantes de taxes et de tarifs, un désengagement de l'État face aux municipalités et aux commissions scolaires, la hausse du déficit, voilà qu'il

faudrait maintenant amoindrir les salaires de la fonction publique», a déclaré M. Léonard.

Le PQ évalue à 1,6 milliard \$ les diverses augmentations de taxes et de tarifs imposées aux contribuables québécois depuis un an. En ajoutant les 243 millions \$ que le gouvernement épargnera sur les salaires de ses employés en 1991-92, M. Léonard évalue à 1,9 milliard \$ la marge de manoeuvre dont dispose le ministre des Finances. Ce qui lui fait prédire que Gérard D. Lévesque n'annoncera pas d'augmentation d'impôt dans son prochain budget.

Selon lui, le gouvernement Bourassa utilise actuellement la récession comme prétexte pour réduire sa masse salariale. «Mais quand il s'agit pour le gouvernement de venir en aide aux entreprises et aux travailleurs en difficulté, le gouvernement a tendance à minimiser l'importance de la récession».



## Les premiers à rentrer du Golfe

Les cinq premiers militaires de la base des Forces canadiennes de Valcartier à revenir d'Arabie Saoudite, où avait été monté l'hôpital de campagne des Nations unies, sont arrivés à Québec en soirée hier. Ils étaient parmi les 14 soldats de Valcartier accueillis mardi à Ottawa. La guerre du Golfe a été relativement brève, mais pour les proches des militaires la séparation, l'inquiétude et l'attente s'éternisent toujours, comme le démontre les retrouvailles chaleureuses du sergent Jim Emberly et de sa femme Marilyn. Ils s'offriront bientôt une semaine de relâche à Terre-Neuve.

## Wilson convaincu que d'autres provinces suivront

MONTREAL — Le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, a bien accueilli la décision du gouvernement du Québec de geler les salaires de ses fonctionnaires et il est convaincu que d'autres provinces lui emboîteront le pas.

par HÉLÈNE BARIL  
LE SOLEIL

«Nous en avons discuté à Montréal il y a quelques semaines et c'était assez clair pour moi que d'autres provinces envisageaient de faire la même chose», a-t-il dit hier, après s'être adressé au Canadian Club de Montréal.

Selon lui, la décision québécoise n'est ni mieux ni pire que celle du gouvernement fédéral, qui a dit à ses fonctionnaires que chaque pourcentage d'augmentation qu'ils toucheront au cours des trois prochaines années se traduira par la perte de 2000 emplois. Cela revient à un gel, a-t-il dit.

Par contre, le ministre Wilson refuse de dire qu'il a incité les provinces à suivre la voie tracée dans son dernier budget. «La décision du Québec et des autres provinces pour limiter leurs augmentations salariales reflète leurs difficultés financières et c'est les mêmes difficultés financières que connaît le gouvernement fédéral», a dit M. Wilson.

Le ministre n'a pas pitié des employés de l'État et des travailleurs du secteur privé dont le salaire n'a pratiquement pas augmenté depuis dix ans, compte tenu de l'inflation. Les statistiques sur les salaires indiquent peut-être qu'il n'y a pas d'augmentation, mais il n'y a pas eu de baisse de niveau de vie parce que la rémunération indirecte (retraite, etc.) s'est améliorée, a-t-il soutenu.

Devant les membres du Canadian Club, M. Wilson a noté que le gel des salaires des fonctionnaires québécois vient appuyer la politique fédérale de lutte à l'inflation, ainsi que son plan de relance économique.

Toujours optimiste, le ministre des Finances prévoit une croissance économique de 3,5 % l'an prochain. Et il croit aussi que cette reprise économique renforcera l'unité nationale. «Où en effet, une économie vigoureuse contribue de façon importante à la force de notre unité nationale», a conclu M. Wilson.

**SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 MARS 91**

**ATLAS AU SOLEIL**

**2 VOYAGES À GAGNER**  
Chaque achat vous donne une chance de mériter un des deux voyages pour 2 personnes à Puerto Plata en République Dominicaine. Durée 7 jours 6 nuits. Transport, hébergement, transfert et taxes compris. Tirage le 30 mars. Règlements disponibles sur place.

**ROBINET DE LAVABO**  
chrome, modèle 1030, 8" centre, (disque céramique 1/4 tour)  
prix sugg. 175\$  
**Spécial 99\$**

**CABINET DE TOILETTE et LAVABO SUR COLONNE "IBIZA"**  
réservoir isolé et siège inclus, robinetterie non incluse.  
blanc, prix sugg. 655\$ **Spécial 499\$**  
os ou gris, prix sugg. 715\$ **Spécial 549\$**

**SPÉCIAUX!**  
**- 30% à - 50%**  
sur tous les meubles de marbre et de granite en salle de montre tels que table de salle à dîner, console, table de salon, etc.

Plusieurs autres articles en solde en magasin

**ATLAS Bains & Céramiques Inc.**  
1385, de la Pointe-aux-Lièvres, Québec  
648-1755

## LA POLITIQUE

## Formation de la main-d'oeuvre

## Québec n'entrevoit pas rapatrier à court terme les pouvoirs d'Ottawa

OTTAWA — Même si la collision frontale entre Québec et Ottawa reste inévitable dans le dossier de la formation de la main-d'oeuvre, il semble bien qu'elle ne se produira pas immédiatement malgré la fin de certains accords conjoints d'ici quelques jours.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Le Bloc québécois a sonné l'alarme hier dans ce dossier, dénonçant un gaspillage qu'il estime à 500 millions \$ compte tenu des doublons et de l'inefficacité du système bicéphale en place.

Le député Gilles Duceppe a réitéré la requête du ministre québécois André Bourbeau, d'ailleurs endossée par l'ensemble des acteurs québécois, tant politiques, que patronaux et syndicaux, pour le rapatriement des pouvoirs et du financement en matière de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre.

La situation d'urgence constituée par une masse de quelque 600 000 assistés au Québec et un taux de chômage à Montréal de 14,3 % exige, selon lui, que les fonds soient utilisés au meilleur escient.

Au cabinet de M. Bourbeau, pas plus qu'au Bloc québécois, on ne se fait cependant pas d'illusion sur un acquiescement à court terme à cette demande de rapatriement. La ministre fédérale Barbara McDougall a écarté l'hypothèse d'une négociation de pouvoirs à la pièce, y compris un transfert par entente administrative dans le dossier de la main-d'oeuvre, dans une lettre au ministre Bourbeau en janvier. Elle a réitéré cette position en Chambre, hier.

Mais Québec reste optimiste quant à la mise en place de mesures transitoires à compter du 1er avril, pour ne pas priver la clientèle des travailleurs et des entreprises des 139 millions \$ finançant les programmes liés à la formation, au recyclage et au placement de la main-d'oeuvre. Le gouvernement conservateur n'est pas dans une position pour se permettre de mécontenter travail-

leurs et entreprises au Québec, faut-il comprendre.

De profondes divergences persistent entre Mme McDougall et M. Bourbeau. Elles devront être tranchées au moment où l'ensemble des provinces, sauf le Québec qui a refusé d'y participer, en seront venus à une entente au sein de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre. Québec a refusé l'idée des normes nationales que cherche à établir Ottawa.

L'annulation d'une rencontre

prévue, mardi, entre Mme McDougall et M. Bourbeau pour la mise en place d'un modus operandi temporaire n'a rien de politique, assure-t-on à Québec, mais relève plutôt de circonstances incontrôlables. Une nouvelle réunion aura lieu d'ici au 31 mars.

Au cabinet de Mme McDougall, on écarte tout scénario d'apocalypse advenant qu'il n'y a pas d'entente pour une reconduction du programme pour la prochaine année, un financement temporaire mensuel sera alors consenti.

## Patricia Starr trouvée coupable

TORONTO (PC) — Après un procès de quelques jours, Patricia Starr a été trouvée coupable, hier, d'avoir violé la Loi du financement des élections en Ontario, en effectuant des dons plus élevés que la limite permise et en remettant un chèque ne portant pas le nom du donateur.

L'avocat de la couronne, Me James Ramsay, a souligné que 2500 \$ ont été versés pour la campagne du candidat Ken Keyes, dans Kingston and the Islands, et

que cinq reçus de 500 \$ ont été faits à l'ordre de cinq personnes différentes.

La limite des dons en provenance d'une source unique est fixée à 750 \$.



## Le monde des FONCTIONNAIRES

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

## Les tourniquets de l'immigration

Pour savoir rapidement si on a des chances de pousser les tourniquets de l'immigration canadienne, mieux vaut provenir de certains coins bien précis de la planète, indique un relevé tout récent d'Emploi et Immigration Canada.

Les différences dans le temps pris pour analyser les demandes sont tout simplement énormes, selon qu'elles viennent d'Europe, des États-Unis ou d'ailleurs sur le globe, peut-on y lire. Ainsi, les 36 candidats qui ont présenté leur requête à Mexico ont patienté 93 jours pour obtenir une réponse; les 60 cas appartenant à la catégorie « famille », 60 jours.

Par contre, les 795 personnes qui ont eu le malheur de passer par les bureaux de l'immigration de Hong-Kong ont poireauté plus d'un an, plus précisément 583 jours. La filière « famille » a été plus vite: 440 jours d'attente pour les 557 dossiers examinés.

Sur un même continent, la célérité est toute variable: à Manille, aux Philippines, l'étude de 57 cas individuels a pris 522 jours; à Singapour, il a fallu 278 jours pour donner une réponse aux 63 intéressés. Il n'y a qu'en Europe où les délais sont similaires et ils tournent en moyenne sous les 200 jours.

Pour le vice-président québécois de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, M. Marc Bellemare, les files d'attente illustrent un fait: « Il n'y a pas assez de monde pour traiter les demandes. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle tant d'étrangers utilisent le subterfuge de revendicateurs de statuts de réfugiés pour venir ici. »

Le directeur pour la région du Québec pour Emploi et Immigration, M. André Gladu, a une toute autre explication. « La question des effectifs joue, mais il ne faut pas oublier que le Canada est une terre d'adoption très populaire. Le pays n'a aucune difficulté à atteindre ses objectifs en termes de nombre d'immigrants.

« Ce qu'il faut voir, c'est le volume de demandes — les aspirants sont fort nombreux à Hong-Kong — et, d'autre part, le pays d'origine. Si nous avons affaire à une société peu organisée, où les corps policiers et les registres sont peu structurés, les vérifications pour la santé et la sécurité seront plus longues. »

Tout-à-fait logique. Mais d'une logique qui comporte des exceptions. Pour examiner un volume de requêtes comparable, Boston (386 jours), Detroit (374) Los Angeles (447) et New York (444) sont autant de cités américaines où la file dure deux fois plus longtemps que les villes européennes de Bruxelles (177 jours), Dublin (159), Londres (187) et Paris (220). Degré d'organisation du pays? Certains diront que les États-Unis d'Amérique, c'est aussi la jungle.

## P'tite vie au MLCP

Les employés occasionnelles en voient de toutes les sortes. Mais une jeune femme qui a été sur la banque de ce type de travailleurs au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche n'en croyait pas ses yeux lorsque le responsable du fichier lui a expédié une lettre pour renouveler son inscription.

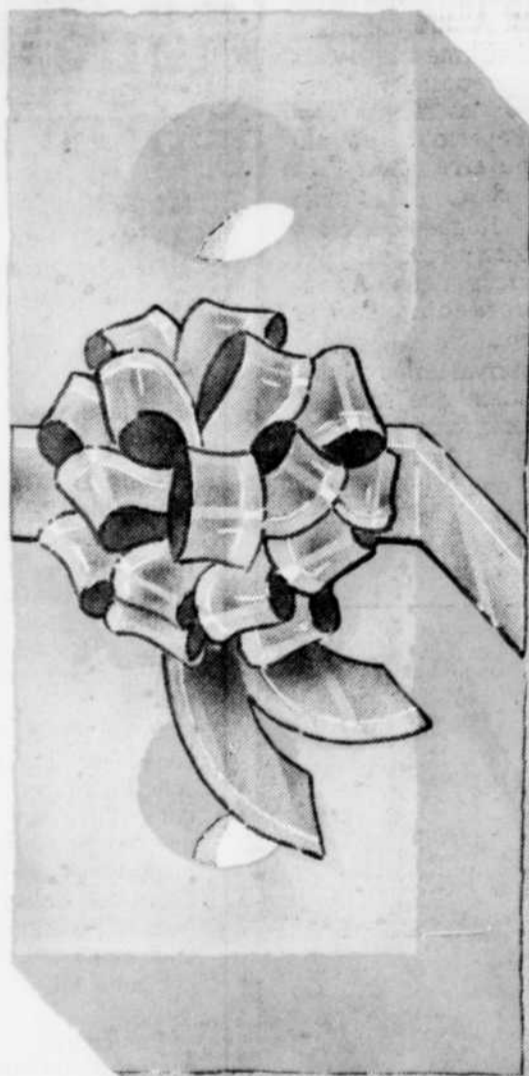
La missive a été oblitérée par la Société canadienne des postes, le 9 janvier 1991. Mais elle est datée du 7 décembre 1990. Mieux, elle exige de « signifier pas écrit votre désir de renouveler votre dossier au cours du mois de novembre »!

« Quel fonctionnement extraordinaire, ça aide beaucoup les occasionnelles », nous dit notre interlocutrice, peu touchée par les « salutations distinguées » de la direction des ressources humaines. « Ils rient du monde. » La dame n'a pas été appelée depuis deux ans et elle n'a pas l'intention de réactiver sa demande. « Y'a rien à faire là. »

## Erreur sur la compagnie

La compagnie-soeur d'Unitel qui a décroché le contrat pour le système téléphonique du nouveau siège social de la Société d'assurance automobile du Québec s'appelle Telecommunication Terminal Systems, ou, de son nom français, Systèmes de terminaux de télécommunications. Par mégarde, LE SOLEIL l'avait baptisé Transcontinental Technical Services. Pêché véniel, mais commis alors que la guerre entre Bell et Unitel fait rage.

On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant: 644-4015.

ATTENDEZ SAMEDI  
POUR ACHETER VOTRE MAISON.

LE PLUS GRAND  
PRÊTEUR HYPOTHÉCAIRE  
A UNE SURPRISE POUR VOUS!

## Mulroney n'arrive pas à remonter la pente

Une victoire militaire sur le régime de Saddam Hussein, un ton ferme dans le débat national, l'accolade du président des États-Unis, rien n'y fait: les conservateurs de Brian Mulroney n'arrivent pas à décoller de la dernière place dans les sondages. Selon Gallup, ils sont même au plus bas de leur popularité au Québec: 16 pour cent des intentions de vote seulement.

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

Le dernier Gallup réalisé entre le 6 et le 9 mars dernier, auprès de 1039 Canadiens indique que les conservateurs ne récoltent toujours que 16 pour cent des intentions de vote. Les néo-démocrates ont chuté de 41 pour cent en janvier à 30 pour cent ce mois-ci et ce sont les libéraux qui, malgré l'absence prolongée de leur chef, Jean Chrétien, en profitent le plus: ils mènent avec 39 pour cent des intentions de vote.

Au Québec, le Bloc Québécois a encore augmenté sa cote de popularité, à 29 pour cent, tandis que conservateurs et néo-démocrates se disputent la dernière place, avec 16 et 15 pour cent des intentions de vote respectivement. Les libéraux jouissent là aussi d'une confortable avance, avec 38 pour cent des intentions de vote.

La semaine dernière, Brian Mulroney avait plaisanté à propos de l'impact de la visite du président des États-Unis sur sa cote de popularité personnelle. « En ajoutant votre cote (91 pour cent), et la

mienne, et en divisant par deux, on s'en sortirait encore tous les deux », avait lancé monsieur Mulroney.

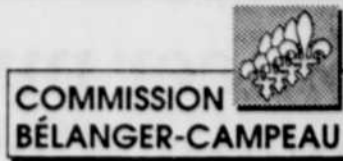
Les observateurs s'attendaient effectivement à ce que la participation du Canada aux efforts militaires de la coalition, et la ligne dure adoptée par Brian Mulroney lui-même, lui vaudraient des dividendes politiques. De plus, ses deux discours de Toronto et de Québec sur la Constitution, en janvier, lui ont valu des remarques flatteuses dans la presse du Canada anglais.

L'opinion publique ne semble pas y être sensible. « Ce n'est pas important de mener dans les sondages deux ou trois ans à l'avance, a dit monsieur Mulroney hier matin. »

Malgré tout, le dernier Gallup est décourageant pour les stratèges conservateurs. La popularité des 'tories' varie de 13 pour cent dans les provinces de l'Atlantique à 18 pour cent en Colombie Britannique. Avec 17 pour cent des intentions de vote en Ontario, le gouvernement a peu de chances de sauver ses 46 sièges (sur 95).

**Bourassa et Parizeau consultés tour à tour**

**Une nuit blanche à négocier un compromis**



Dans la nuit de mardi à mercredi, le secrétaire de la Commission Bélanger-Campeau, Henri-Paul Rousseau, a fait la navette entre le « bunker » du premier ministre Bourassa et le bureau du chef de l'Opposition, Jacques Parizeau, pour tenter d'élaborer un compromis.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Vers les 20 h 30, mardi soir, M. Rousseau a d'abord rencontré M. Parizeau et lui a soumis un texte auquel le chef du PQ a donné son accord. Plus tard dans la soirée, il s'est ensuite rendu au bureau du premier ministre, qui avait d'importantes modifications à y apporter. Le chef de cabinet de M. Parizeau en a été avisé à 4 h 30 du matin. A aucun moment, MM. Parizeau et Bourassa n'ont échangé directement. En fait, ils ne se sont pas parlé depuis plus d'une semaine.

En arrivant au domaine de Maizerets, hier matin, les commissaires se sont donc vu remettre trois textes : un texte conforme aux positions péquistes, un texte amendé selon les désirs de M. Bourassa et le compromis élaboré par le secrétaire et les deux coprésidents de la Commission, Michel Bélanger et Jean Campeau.

Selon un adjoint de M. Parizeau, la séance du matin s'est déroulée à peu près normalement, mais Richard Holden, du Parti

égalité affirme que les péquistes étaient furieux et que les libéraux étaient « terrifiés » à l'idée qu'ils puissent claquer la porte. « Les péquistes ont menacé de ne pas revenir, mais Bouchard (Lucien) les a ramenés », a-t-il soutenu. « Pas de commentaires », a dit M. Bouchard.

M. Parizeau n'assistait pas à la séance, mais il a fait savoir qu'il voyait clairement une porte ouverte au fédéralisme renouvelé dans l'offre d'un « partenariat de nature constitutionnelle » que le gouvernement du Québec serait autorisé à recevoir d'Ottawa.

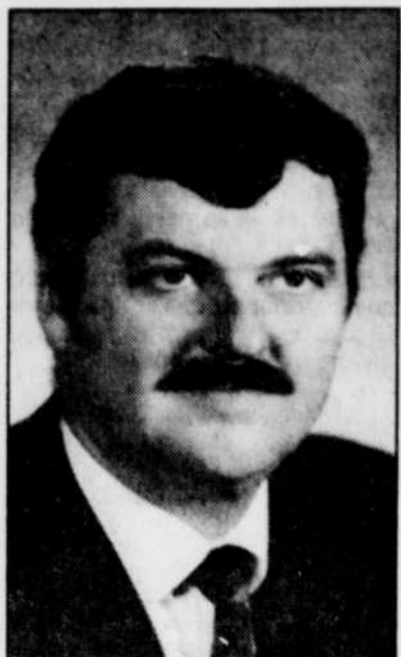
Et si cette offre doit « lier » tant le gouvernement d'Ottawa que les autres provinces pour être recevable, le PQ voudrait qu'il soit clairement dit que cela doit impliquer une ratification par toutes les assemblées législatives.

**Déménagement**

Après la période de questions à l'Assemblée nationale, la Commission a dû déménager temporairement ses pénates au Salon rouge de l'Hôtel du Parlement, parce que le domaine de Maizerets était occupé pour l'après-midi.



Le chef du PQ Jacques Parizeau estime qu'il y a une porte ouverte au fédéralisme renouvelé



C'est Henri-Paul Rousseau, secrétaire de la Commission Bélanger-Campeau, qui a fait la navette toute la nuit entre MM. Bourassa et Parizeau



Le premier ministre Bourassa a apporté plusieurs amendements à la proposition acceptée par M. Parizeau

les feux des caméras et mis en demeure de se prononcer sur le compromis proposé. Tout le monde a eu l'impression que le large consensus souhaité était en vue. **Les choses se gâtent**

Une fois à l'intérieur, les choses se sont cependant gâtées. Les péquistes, qui pensaient forcer le gouvernement à tenir un référendum sur rien d'autre que la souveraineté, n'ont pas digéré d'entendre le ministre Gil Rémillard expliquer en toute franchise que la loi serait tout simplement amendée si le gouvernement décidait que les offres en provenance du reste du Canada étaient suffisamment attrayantes pour être soumises à la population.

Les péquistes trouvent naïfs les autres commissaires souverainistes qui pensent que la pression politique sur M. Bourassa sera telle qu'il ne pourra pas éviter un référendum sur la souveraineté. « Ils ne le connaissent pas dans ce genre de game ». Selon un commissaire libéral, le premier ministre aura cependant fort à faire pour convaincre son caucus de faire amender la loi.

Peu avant 17 h, les péquistes ont tous filé par la porte de derrière pour éviter les journalistes. Tous les commissaires étaient conviés à une réception à l'hôtel de ville de Québec. Ils se retrouvèrent ce matin au domaine de Maizerets.

Entre-temps, les coprésidents avaient eux-mêmes distribué aux journalistes une copie des trois

propositions qui étaient sur la table. Pour la première fois, ils ont permis aux journalistes de péné-

trer à l'intérieur de l'édifice du domaine, plutôt que de les laisser geler sur le terrain de stationnement.

Les coprésidents auraient voulu mettre de la pression sur les commissaires qu'ils n'auraient pas pu trouver mieux. A l'entrée du Salon rouge, ils se sont trouvés pris les uns après les autres sous

**André Ouellet : on ne donne pas de chance au fédéralisme renouvelé**

Selon le représentant du parti libéral du Canada, M. André Ouellet, le rapport que s'appête à adopter la Commission Bélanger-Campeau ne donne pas une juste chance au fédéralisme renouvelé.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

M. Ouellet et le représentant du Parti égalité, M. Richard Holden, seront les seuls commissaires fédéralistes qui voteront contre les recommandations centrales que fera la Commission.

Même s'il admet de sérieuses réserves, le représentant du Parti conservateur, M. Jean-Pierre Hogue, évitera de prendre position tandis que les autres commissaires fédéralistes, essentiellement issus du milieu des affaires, se rallieront à la proposition des présidents Michel Bélanger et Jean Campeau.

Cette proposition « est interprétée d'une façon par un groupe de commissaires et d'une autre façon par un autre groupe », déplore M. Ouellet. « Je crois au Canada et je pense que le pays devrait avoir une chance équitable dans ce processus mais l'échéancier est beaucoup trop court », dit-il.

Le représentant de M. Jean Chrétien à la Commission reconnaît que le gouvernement Bourassa pourra faire porter le référendum sur des propositions fédérales plutôt que sur la souveraineté. Mais pour cela, il lui faudra « adopter une autre loi. J'es-

time que c'est une démarche bien compliquée. Selon moi, c'est une très mauvaise proposition et je ne voterai pas pour ça. »

M. Ouellet soutient que le processus proposé est « risqué pour le Canada » et qu'il ne « donne pas vraiment la possibilité d'avoir un fédéralisme renouvelé, auquel je crois. »

À cause de la marge de manœuvre que conserve le gouvernement Bourassa, M. Holden, considère pour sa part que la proposition des présidents équivaut à « du fédéralisme sous une forme déguisée. C'est Allaire déguisé. » Malgré cela, il affirme qu'il votera contre cette proposition parce qu'il n'aime pas les référendums et qu'il ne veut pas d'une consultation populaire sur la souveraineté.

Quant à M. Hogue, il déplore que la proposition ne prévoit « pas d'alternative. Il n'y a qu'une position: un référendum sur la souveraineté. »

Député conservateur aux Communes, il soutient que son rôle n'est pas de voter mais qu'il a « à écouter et à être présent. »

Il n'entend donc pas enregistrer ma dissidence mais respecter « la démarche du Parti conservateur. »



Richard Holden et André Ouellet seront les seuls à voter contre les recommandations de la commission.

**Oka: un projet d'auberge échoue**

MONTRÉAL (PC) — Des banques refusant de leur avancer 4 millions \$ parce qu'ils n'ont pas l'appui du gouvernement du Québec, des hommes d'affaires qui avaient déjà trouvé 2 millions \$ ont annoncé, hier, qu'ils laissent tomber leur projet de construire une auberge le long de la route 344, à quelques mètres de l'entrée du parc d'Oka. Il s'agissait d'un projet de 8 millions\$. Cette annonce a fait l'effet d'une bombe, hier. Le maire de la paroisse d'Oka, M. Yvan Patry, a dénoncé l'attitude du gouvernement tandis que M. Guy Bélisle, chargé par Ottawa de réaliser une étude sur la situation à Oka, déplore fortement cette décision. Si ce projet, lancé il y a trois ans pour favoriser le tourisme dans la région, avait été réalisé, il aurait grandement aidé à la relance de ce coin du Québec durement touché par la crise amérindienne. L'auberge projetée devait compter 72 chambres et aurait créé plus de 150 emplois directs et indirects.

**AU MARQUIS DE BRUMMELL**  
VENTE ET LOCATION  
659, 3e Avenue, Limoilou  
529-6897

**Mariage... Gala... Graduation... Pourquoi louer chez nous?**

- Accueil chaleureux
- Service personnalisé
- Nous gardons tous nos vêtements en magasin dans un choix de plusieurs couleurs
- Vous pouvez essayer le veston, la chemise et les accessoires dans 40 teintes différentes
- Complots de ville aussi offerts
- Nos prix: à partir de 69 \$ jusqu'à 110 \$
- Plusieurs modèles pour enfant

gracieuseté *Henri inc.*

**SMOKING FULL DRESS SPENCER**

**LUXMAN**



**999\$**

**Pour l'audiophile averti qui exige la qualité à bon prix!**

Chaîne stéréophonique comprenant: récepteur Luxman R113, 35 watts RMS / canal, digital, programmable 20 stations; cassettephone Luxman K111, dolby B et C, sélecteur de ruban, têtes HX pro, touches sensorielles et enceintes acoustiques JBL.

**Lecteur de disques compacts (en sus)**

Modèle DZ92, lecture 4 échantillonnages, fonctions: recherche, programmation, répétition, sortie digitale, télécommande.

**299\$**

Aut. de la Capitale, sortie P.-Bertrand-Nord, 840, Bouvier 627-0840  
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry 524-8431

**NE PAYEZ QU'À L'ÉTÉ**  
\* Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Vous pouvez ne payer que le 21 juin 1991, sans intérêt, ou premier versement le 21 juillet 1991. Applicable sur certains articles de 300 \$ et plus spécialement identifiés en magasin.



# Spicer publie un rapport de mi-mandat avant d'être interrogé par les députés

OTTAWA (PC) — La Commission Spicer sur l'avenir du Canada a publié son rapport de mi-mandat tard hier soir, quelques heures à peine avant la comparution aujourd'hui de son président devant un comité des Communes.

Le rapport du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, intitulé « Ce que nous avons entendu », identifie sept préoccupations principales soulevées par les Canadiens depuis que la Commission a débuté ses travaux en janvier.

Ces sujets d'inquiétude sont : l'identité nationale, l'économie, les questions autochtones, le Québec, l'égalité entre les provinces,

le multiculturalisme et le leadership politique.

Le président de la Commission Keith Spicer, au centre d'une controverse depuis plusieurs semaines au sujet des dépenses du Forum, devait déposer son rapport ce matin devant le comité des Communes qui étudie les dépenses gouvernementales.

Les données colligées proviennent de quelque 65 000 appels téléphoniques, 3000 lettres et mé-

moires, 1400 rapports de discussion en groupe et 5000 rapports individuels.

En tête de liste de ce rapport intermédiaire figurent les commentaires des Canadiens sur la manière dont ils se perçoivent et la vision qu'ils ont du pays.

« Nos participants affirment qu'ils savent ce que le fait d'être Canadiens signifie à leurs yeux », mentionne le document.

« Les Canadiens se considèrent comme des gens pacifiques et compatissants, qui ne font pas passer leurs propres intérêts économiques avant les problèmes des défavorisés et qui ne sont pas disposés à tolérer l'injustice chez eux... ».

«... Dans tout le pays, les représentants des deux groupes linguistiques officiels accordent une très grande importance aux symboles nationaux et considèrent que qui veut profiter des richesses du pays doit aussi remplir ses devoirs de citoyens ».

Le document précise aussi que la majorité des Canadiens à l'extérieur du Québec « ne souhaitent pas voir les provinces prendre leurs décisions sans songer aux conséquences qu'elles auront sur

les autres membres de la famille canadienne. Mais ils ne veulent pas que l'on dénie aux citoyens le droit à la sécurité culturelle et à la protection linguistique... deux valeurs auxquelles les Québécois et les autres Canadiens accordent la même importance ».

L'économie au niveau national et régional est un autre sujet d'inquiétude des Canadiens ainsi que notre capacité de concurrencer les autres pays sur les marchés internationaux. Les Canadiens craignent en particulier « les effets à court terme de la récession pour eux et les membres de leur famille ».

Le rapport laisse entendre également que les Canadiens « ne comprennent pas bien les tendances économiques globales » et qu'ils ne croient pas « que l'individu soit en mesure d'apporter une solution aux problèmes économiques ».



Parveen Sharma a été le témoin horrifié de l'assassinat de son mari Mukesha et deux amis par un tireur fou, à la sortie du magasin de location de cassettes appartenant au couple, hier, à Calgary.

## Finis l'eau pas chère

TORONTO (PC) — Les Canadiens doivent s'y attendre : le temps de l'eau à bon marché pourrait devenir avant longtemps chose du passé.

Le gouvernement fédéral se propose en effet d'inciter les municipalités à augmenter sensiblement le prix de l'eau potable. C'est là un geste destiné à promouvoir la conservation et à trouver des fonds

pour améliorer les usines de traitement des eaux usées. Un énoncé de politique fédéral, qui sera publié au printemps, devrait également décrire divers recours à des mesures économiques — comme de nouvelles taxes — pour assainir l'environnement.

## Projet de loi sur la santé : Côté cède

Il y aura des auditions publiques

Le ministre Marc-Yvan Côté a finalement donné son accord à la tenue d'auditions publiques à la commission parlementaire sur le projet de loi 120 qui réforme le système de santé et de services sociaux.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

Ces auditions dureront six heures. Le député péquiste Rémy Trudel en a mis huit pour convaincre le ministre du bien-fondé de cette dernière consultation avant d'étudier, un à un les 494 articles du projet de loi.

Six heures d'audition, six groupes à être entendus. Et le ministre a donné à l'opposition le « problème » de choisir les interlocuteurs.

À partir de ce matin, les médecins, les syndiqués, l'Association des hôpitaux, celle des directeurs généraux, la Fédération des CLSC et le regroupement des CRSSS, de même que l'Association des centres d'accueil, viendront tour à tour exposer leurs doléances et leurs espoirs face au système de santé et de services sociaux tel que prévu dans le projet de loi 120.

Les médecins, les résidents en particuliers, exultaient à l'idée de se faire entendre publiquement. « C'est la première concession du ministre, il y en aura d'autres », a lancé l'un d'entre eux, avant de se jeter sur le téléphone pour annoncer la bonne nouvelle à ses amis.

D'autres étaient déçus de n'avoir pas en main le texte législatif des 309 amendements au projet de loi 120 annoncés mardi par le ministre, afin de les commenter. « Nous allons répéter ce que nous avons déjà dit », marmonnaient certains.

Le député Trudel arguait de la nécessité de nouvelles auditions parce que les quatre mois de commission parlementaire du printemps dernier n'avaient pas porté sur le projet de loi 120, mais plutôt sur celui mis au point par la prédecesseur du ministre Côté, Thérèse Lavoie-Roux. Et puis, disait encore M. Trudel, pourquoi ne pas se plier à quelques heures supplémentaires de consultation ? Après tout, une fois adoptée, les Québécois auront à vivre une bonne vingtaine d'années avec cette réforme du système de santé et de services sociaux.

**A OÙT '91**

réglez le solde en

SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS

OU 9,9% D'INTÉRÊT SUR 24 MOIS

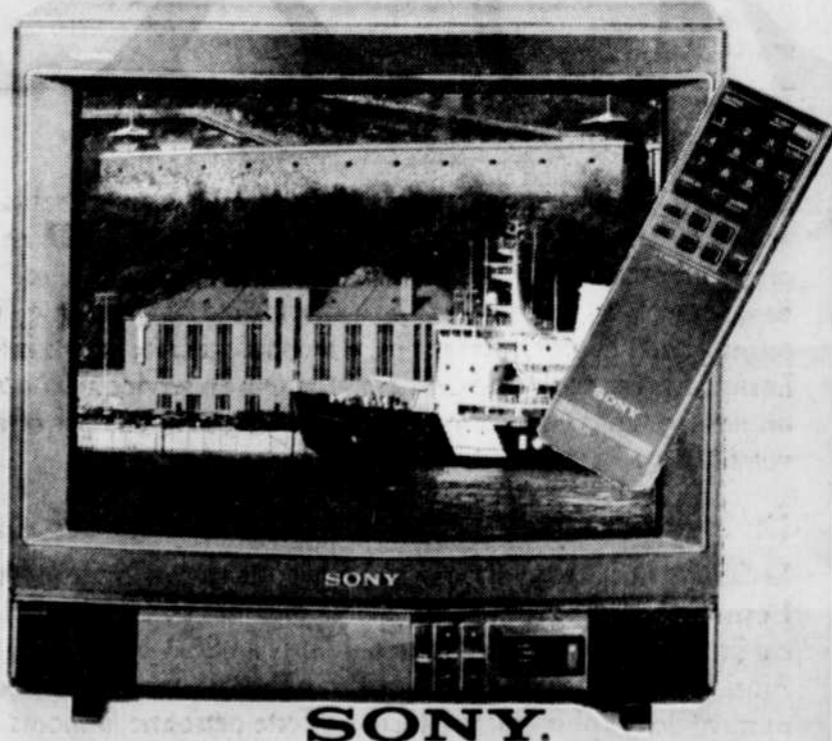
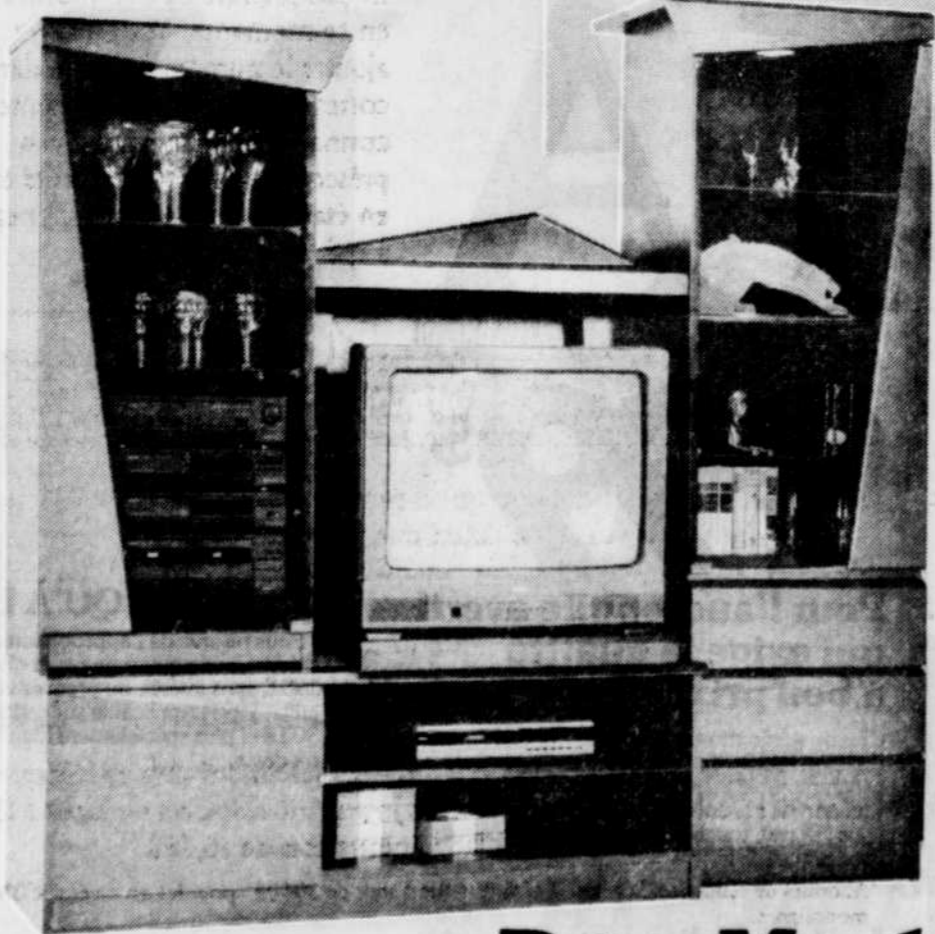
**LE FRÊNE MASSIF**

Poitrans

cachet particulier, tributaire de la richesse de la variation du grain du bois, rehaussant naturellement son aspect. Disponible en trois versions: naturel légèrement blanchi, fini noir ou acajou.

ENSEMBLE TABLE ET 4 CHAISES d'un confort remarquable au recouvrement de tissu bigarré. Un buffet (649,95 \$) et une huche (629,95 \$) aux formes audacieuses, vendus séparément, complètent l'ensemble avec adresse. Cour.: 1514,95 \$ **1 349<sup>95</sup>**

UNITÉ MURALE d'une élégance et d'une distinction hors pair présentées dans le grain du frêne massif. Vous apprécierez particulièrement sa solide confection ainsi que son éclairage simulé sous forme de puits de lumière. **1 739<sup>95</sup>**



**DécoMeuble**

**Leon**

\* CONDITIONS GÉNÉRALES: Sous réserve de l'approbation du service du crédit. PREMIER CHOIX: Bénéficiez d'un taux de financement de 9,9% pour une période de 24 mois, achat minimal de 1500 \$, 24 versements égaux et consécutifs dont le premier est applicable le mois suivant votre achat. DEUXIÈME CHOIX: réglez le solde en août 91, sans intérêt et aucuns frais, achat minimal de 300 \$. Dans les deux cas, le paiement de toutes les taxes est requis à l'achat.

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

**SONY.**  
TÉLÉVISEUR MONITEUR STÉRÉO 21 po

offrant une qualité d'image d'un réalisme étonnant. Plusieurs spécificités en font un appareil de choix: l'autoprogrammation des canaux, l'affichage à l'écran des fonctions et états de l'appareil, l'horloge, la minuterie, le blocage des canaux, la sortie audio variable, la capacité de 181 canaux. N.B.: Les produits Sony ne sont pas disponibles à notre magasin de Sainte-Foy. **599<sup>95</sup>**

HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi et mercredi, de 9h à 17h30; jeudi et vendredi, de 9h à 21h; samedi de 9h à 17h.

**VANIER**  
100, rue Chebot  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
683-9600

**SAINTE-FOY**  
2835, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-6902

**CHARLESBOURG**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

**BEAUPORT**  
4175, boul. Sainte-Anne  
voisin Quincaillette Nap. Boly  
667-7851

**LÉVIS**  
300, côté du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606

VOS ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

DE L'ARGENT

**SONNANT**  
647-3311

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Forum des citoyens

# Les commissaires maintiennent le secret sur leurs dépenses

OTTAWA — Malgré l'invitation qui leur fut faite par le directeur exécutif du Forum des citoyens, les commissaires ont choisi de ne pas divulguer le détail de leurs dépenses pour l'instant. Cette attitude suggère à l'opposition que certains commissaires ont quelque chose à cacher.

Québec à la Commission, pour la plus importante selon lui. L'utilité des travaux serait en conséquence marginale, avait-il jugé.

M. Normand conclut sa lettre d'hier en précisant qu'il est à la disposition des élus et se dit prêt à annuler ses engagements si ceux-

ci le désire, ou encore à se rendre plus tard à Ottawa.

Les parlementaires n'ont pris aucune position hier à ce sujet et

attendent la comparution du président Keith Spicer aujourd'hui pour déterminer s'il y a lieu d'aller plus loin.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Le témoignage du directeur exécutif, David Broadbent, devant le comité parlementaire chargé d'examiner l'administration de la Commission Spicer, est loin d'avoir jeté toute la lumière voulue sur les dépenses de certains commissaires du Forum.

En fait, elles ont plutôt incité des élus à répéter les questions que posait le commissaire Robert Normand dans son entrevue-choc au SOLEIL à la fin février. M. Normand avait alors émis de sérieuses réserves sur l'administration de la Commission, s'étonnant notamment de la possibilité qu'un commissaire puisse travailler sur une base de 30 jours par mois à raison de 600 \$ par jour.

« Ils ne veulent pas que l'information sorte », a expliqué hier le libéral Don Boudria après avoir en vain essayé d'obtenir le détail des dépenses et des allocations de chaque commissaire. « La question qui suit immédiatement, a enchaîné M. Boudria, est : Qu'ont-ils à cacher ? »

Le directeur exécutif, le sous-ministre David Broadbent, a expliqué au comité qu'il avait invité les commissaires à faire toute la lumière sur leurs dépenses compte tenu des mauvaises interprétations données par la presse aux commentaires de M. Normand. « Ils ont choisi de ne pas le faire », a-t-il expliqué, suggérant que les commissaires vivant aux extrémités du pays avaient pu se sentir désavantagés compte tenu du coût de leurs déplacements.

M. Broadbent a longuement insisté sur le fait qu'aucune irrégularité n'avait cependant été décelée et que ces dépenses deviendraient publiques dans quelques mois, devant être soumises au vérificateur général. Il est toutefois possible, a-t-il reconnu, qu'un commissaire ait travaillé 30 jours dans un mois.

Pour Jean Lapierre du Bloc québécois, les nuages ne font en fait que s'amonceler dans le ciel de cette Commission qu'il qualifie de farce monumentale.

« Dans sa lettre reçue aujourd'hui au Comité, M. Normand répète les questions qu'il a déjà posées, puisqu'elles n'ont toujours pas été répondues. »

**Mêmes questions**

Effectivement, dans sa réponse au comité parlementaire qui l'invitait à venir témoigner devant lui, M. Normand, également éditeur du SOLEIL, explique : « Si je comparais devant les membres de votre comité, je n'aurais pour l'instant, rien d'autre à ajouter à ce que j'ai déclaré au journaliste du SOLEIL et je me contenterais de répéter mes interrogations qui font déjà l'objet de vos travaux. »

Le conservateur Gabriel Fontaine croit pour sa part que M. Normand est rassuré, relevant plus loin dans la lettre que le commissaire québécois estime avoir eu « un échange fructueux » avec ses collègues et « qu'il n'y a pas lieu de poursuivre dans la voie de l'inquisition administrative pour l'instant ».

M. Normand ne refuse pas de venir témoigner, mais s'interroge sur la pertinence de sa présence à Ottawa à ce moment-ci, compte tenu que les députés ne se penchent que sur les questions administratives et non pas sur la substance des questions traitées par la Commission. Lors de sa sortie publique de la fin février, M. Normand avait également dénoncé la banalisation de la question du

## Harguindeguy ne sera pas destitué

Le conseil syndical du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a rejeté massivement, hier, la demande de destitution du président Jean-Louis Harguindeguy, réclamée par la section 160.

Deux délégués sur 300 ont voté pour cette demande. Le proposeur, M. Michel Houle, alléguait que le président Harguindeguy avait agi de mauvaise foi et de manière discriminatoire à l'égard des employés occasionnels du gouvernement.

# Le Service de gestion des appels... pour votre tranquillité d'esprit!

Vous êtes une personne occupée et appréciez votre intimité. La maison est votre havre de paix, mais le téléphone est aussi votre lien vital avec le monde.

Bell Canada vous offre désormais le Service de gestion des appels

(SGA)—4 nouvelles fonctions qui vous permettent de mieux contrôler la situation! Il vous est enfin possible de mettre votre téléphone au service de votre qualité de vie, en tenant compte de votre style de vie et de vos besoins.



## Contrôlez la situation avec le Service de gestion des appels de Bell Canada

Quatre fonctions peu coûteuses qui assurent votre tranquillité d'esprit!

L'Afficheur	Le Mémorisateur	Le Dépisteur	Le Sélecteur
<p>L'Afficheur vous permet de connaître la provenance de vos appels!</p> <p>Imaginez! Vous n'avez plus à deviner qui vous appelle et vous avez donc tout le loisir de vous préparer à répondre, ou à ne pas répondre. Avec l'Afficheur vous voyez le numéro d'où provient l'appel et vous décidez.</p> <p>C'est la seule fonction du Service de gestion des appels qui requiert un dispositif d'affichage. Vous pouvez louer chez Bell Canada l'appareil Maestro<sup>MC</sup> qui est doté d'une fenêtre d'affichage. Vous pouvez également faire l'acquisition d'un des modèles de dispositif d'affichage, tel l'Interlude<sup>MC</sup>, offerts en Téléboutique.</p>	<p>Le Mémorisateur retient pour vous le dernier appel fait ou reçu...</p> <p>Combien de fois vous êtes-vous précipité sur un téléphone qui sonnait? Avec le Mémorisateur, laissez sonner! Puis, au moment qui vous convient, vous composez tout simplement un code et vous êtes en communication avec votre dernier correspondant.</p> <p>Et combien de temps avez-vous perdu à tenter de joindre une ligne occupée? Le Mémorisateur surveille la ligne jusqu'à ce qu'elle se libère pendant une période de trente minutes. La sonnerie spéciale vous prévient lorsque la ligne est libre.</p>	<p>Le Dépisteur vous permet de démasquer les importuns</p> <p>Voici enfin une façon d'en finir avec les appels de menace! Avec le Dépisteur, si vous recevez un appel de menace ou importun, raccrochez et composez un code. Le numéro d'où provient l'appel sera mis en mémoire chez Bell et pourra être divulgué en cas de poursuites judiciaires.</p>	<p>Le Sélecteur élimine les appels indésirables</p> <p>Ne serait-il pas agréable de réacheminer les appels indésirables et de répondre seulement aux appels que vous voulez? Le Sélecteur vous offre la possibilité de faire réacheminer les appels provenant de certains numéros (vous pouvez mettre jusqu'à douze numéros en mémoire) vers le message suivant. « L'abonné que vous désirez joindre préfère ne pas prendre de communications en ce moment ». Vous pouvez aussi ajouter le numéro de votre dernier correspondant à la liste, même sans connaître son numéro. Vous préservez ainsi votre intimité tout en étant présent aux personnes à qui vous voulez parler.</p>

<sup>MC</sup>Marque de commerce de Northern Telecom

### Il y a des restrictions

Le Service de gestion des appels (SGA) est offert dans certains secteurs aux abonnés de résidence et d'affaires monolignes. Le SGA ne fonctionne présentement que lors d'appels locaux établis par la composition automatique dans les secteurs desservis par la technologie du SGA bien qu'il soit projeté d'appliquer également cette technologie aux appels interurbains. Lorsqu'une fonction du SGA ne pourra être en service au cours d'un appel, un message vous en informera. Le SGA n'est peut-être pas offert dans votre secteur.

### Le SGA dissuade les auteurs d'appels importuns

Le SGA contribuera grandement à préserver votre intimité et votre sécurité. L'existence même du SGA dissuadera bien des auteurs d'appels ennuyeux car ils ne sauront pas si vous êtes abonné au SGA ou non. Ainsi, chaque fois que vous appellerez chez un abonné au SGA, votre numéro de téléphone sera transmis à cette personne (à moins de limites techniques)... sauf si vous faites composer le numéro par le téléphoniste. Cela s'applique également aux numéros confidentiels.

Si vous habitez dans la région de Québec et que vous voulez en savoir plus sur les fonctions du SGA ou passer votre commande, appelez au

**1 800 567-9360**

### L'appelant peut demander de contourner les fonctions du SGA

Bell offre à l'abonné la possibilité d'éviter que son numéro de téléphone soit transmis. Si vous souhaitez que votre numéro de téléphone ne soit pas communiqué lors de certains appels, vous pouvez passer par le téléphoniste (en composant le «0») et lui demander d'établir la communication. Le téléphoniste l'établira sans que votre numéro ne soit transmis. Des frais de 0,75\$ par appel seront portés à votre compte.

Mieux encore, abonnez-vous aux Services téléphoniques spécifiques et au service Touch-Tone<sup>MC</sup> pendant les Jours Aubaines, du 4 mars au 13 avril 1991 et économisez les frais d'administration de 16,75\$\*!

\*Abonnés de résidence. Les frais d'administration sont de 30,50\$\* pour les abonnés d'affaires monolignes.

**Bell**  
des gens de parole

• Choix d'appareils portatifs Motorola ou Oki • Aussi téléphones fixes

Le tout pour seulement 49,95 \$ par mois • Contrat de location-vente de 36 mois • Centre de messages Bell Cellulaire



49<sup>95</sup> \$  
par mois

Le forfait portatif  
de Bell Cellulaire  
360 minutes gratuites • Accès au réseau  
Plan de protection

Faites le tour. De toute façon  
vous finirez bien par revenir ici.

 **Bell Cellulaire** *Faire plus sur toute la ligne*

**La clef de soi**

840, Bouvier, via aut. de la Capitale, sortie P.-Bertrand Nord 627-0840  
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry 524-8431  
Pour rendez-vous à votre bureau 654-5488

aussi téléphones fixes

Couverture nationale par CellNet • Installation gratuite • Plan de protection

• Service à la clientèle 24 heures sur 24 • Facturation détaillée • Pile et chargeur • Faites vite offre d'une durée limitée

• Comprend: 360 minutes de temps d'antenne • Accès au réseau Bell Cellulaire

Pour plus de détails, rendez-vous à votre Centre Cellulaire Plus ou agent autorisé participant.

**Cellulaire Chic**

2150, rue Fabien, Chicoutimi (Québec) Tél.: (418) 696-0506

**Radio d'Auto de Québec**

2000, rue Sansfaçon, Beauport (Québec) Tél.: (418) 664-1100

**Centre Cellulaire Plus**

1171, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) Tél.: (418) 687-2121 (Ouverture le 10 avril)

e façon  
venir ici.

ligne

627-0840  
524-8431  
654-5488

## LE MONDE

## Le Sénat américain punit la Jordanie

WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — Le Sénat américain a voté hier la suppression de l'aide économique et militaire à la Jordanie pour 1991 en raison de l'attitude pro-irakienne et inamicale de ce pays vis-à-vis des États-Unis pendant la guerre du Golfe. La Maison Blanche a protesté contre cette décision affirmant que cela restreignait sa marge de manoeuvre dans la recherche de la paix.

La décision du Sénat a été prise par acclamation. Les sénateurs avaient auparavant rejeté par 57 voix contre 43 un amendement pour le maintien d'une aide à la Jordanie. L'aide économique et militaire pour l'exercice budgétaire en cours (année fiscale 1991) avait été fixée à 57 millions \$.

Le sénateur républicain Don Nickel de l'Oklahoma ainsi que

d'autres membres du Congrès ont fait valoir qu'ils avaient vu les troupes irakiennes abandonner des armes apparemment en provenance de la Jordanie.

« Nous sommes à l'évidence très déçus que cette action (du Sénat) restreigne la marge de manoeuvre du président en ce qui concerne la Jordanie à un moment où nous avançons avec précaution dans un processus de paix

complicé au Moyen-Orient », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater.

Le porte-parole a souligné que l'administration américaine tenterait de faire échec à ce texte (un amendement à un projet de loi) soit quand il sera étudié par la Chambre des représentants, soit en conférence des deux chambres.

L'administration américaine avait décidé, le 6 février, de réexaminer le montant de son aide à la Jordanie à la suite d'un violent discours anti-américain du roi Hussein. Elle n'avait cependant jamais annoncé le résultat de cette

révision.

Dans une lettre envoyée au Sénat hier avant le vote, le président George Bush avait affirmé qu'il ne fallait pas « laisser notre déception devant l'attitude de la Jordanie lors de la crise du Golfe limiter de façon non nécessaire notre diplomatie après la guerre ».

M. Fitzwater a indiqué que les États-Unis étaient toujours « déçus » par l'attitude de la Jordanie, mais a souligné qu'Amman avait un rôle à jouer dans la recherche de la paix. Les pays arabes et Israël reconnaissent que la Jordanie doit être impliquée dans la recherche d'une solution au problème palestinien, a-t-il ajouté.

## Saddam a dupé la dernière ambassadrice April Glaspie

(d'après AFP) — Les USA ont commis l'erreur de ne pas réaliser avant l'invasion du Koweït que Saddam était « stupide », « ignorant », « imperméable à la logique », selon la dernière ambassadrice américaine en Irak.



L'ex-ambassadrice américaine en Irak, Mme April Glaspie

Sortant de l'ombre pour la première fois depuis huit mois, l'ambassadrice, Mme April Glaspie, a raconté hier à la commission sénatoriale des Affaires étrangères comment M. Hussein avait « rendu les armes » lors d'un tête-à-tête le 25 juillet dernier où elle l'avait averti que les États-Unis ne toléreraient pas le recours à la force.

M. Hussein « m'a déclaré qu'il voulait que je dise au président (George) Bush qu'il ne réglerait pas ses problèmes avec le Koweït par la violence », a déclaré Mme Glaspie. Le lendemain, toutes les attaques contre le Koweït avaient disparu des journaux. « C'était une tromperie délibérée », a-t-elle constaté.

L'ambassadeur a quitté Bagdad le 30 juillet et le 2 août l'armée irakienne s'empara du Koweït. Le 11 septembre, l'Irak publiait ce qu'il présentait comme un enregistrement de cette extraordinaire rencontre, attribuant à Mme Glaspie, cette phrase: « nous n'avons pas d'opinion sur les conflits interarabes, comme votre différend territorial avec le Koweït ».

La diplomate était depuis restée pratiquement au secret à Washington. Elle a expliqué aux sénateurs que cet enregistrement avait été trafiqué. Elle avait dit au maître de Bagdad que Washington ne prenait pas parti dans les différends territoriaux qui divisent presque tous les pays arabes, mais insistait pour qu'ils ne soient pas réglés « par la menace, l'intimidation, et encore moins l'agression ».

L'erreur d'analyse des étrangers, a estimé le diplomate, tenait sans doute à deux facteurs. D'une part, à chaque brouille avec le Koweït depuis 1963, l'Irak avait pris l'habitude de faire des incursions limitées en territoire koweïtien et les concentrations de troupes au sud du pays ont été interprétées comme une nouvelle démonstration de force.

« Mais je crois que ce qui a vraiment conduit les gens à croire qu'il n'envahirait pas le Koweït, c'est qu'il était en train de gagner », a poursuivi Mme Glaspie. « Il était clair que les Arabes allaient lui donner l'aide qu'il exigeait, ils allaient annuler ses dettes... »

LE SEUL VRAI

# Specialiste

## Ouverture d'une nouvelle salle de montre

Plus de 13 000 pi ca

**'TOUS LES MAYTAG EN SOLDE!'**



La marque préférée #1 au CANADA

TOUTES LES LAVEUSES ROBUSTES MAYTAG EN SOLDE

40\$ DE RABAIS

- Durent plus longtemps, requièrent moins de réparations.\*
- Garantie limitée de dix ans sur la transmission de la laveuse.

\*D'après des sondages auprès des consommateurs canadiens.

TOUS LES LAVE-VAISSELLE MAYTAG

EN SOLDE 50\$ DE RABAIS

- Personne ne lave votre vaisselle plus propre.
- Capacité inégalée.
- Fiables et silencieux.

La marque préférée #1 au Canada

5 RAISONS D'ACHETER UN MAYTAG

- Fiabilité
- Qualité
- Durabilité
- Garanties solides et de longue durée
- Fonctionnement facile



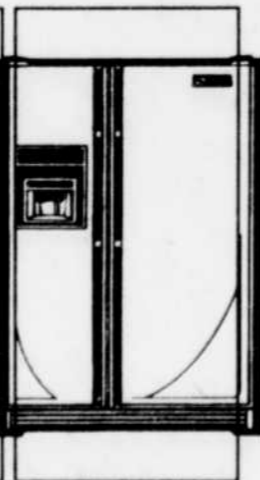
TOUS LES RÉFRIGÉRATEURS MAYTAG EN SOLDE JUSQU'À

100\$ DE RABAIS

Modèle spécifique DE RABAIS

ACHÉTEZ MAINTENANT! Nous les garantissons jusqu'à l'an 2000

Offre pour un temps limité. Demandez les détails.



TOUTES LES SÈCHEUSES MAYTAG EN SOLDE

30\$ DE RABAIS

- Elles ont fait leur preuve dans les lavoirs libre-service
- La plus grande ouverture de porte de l'industrie

La marque préférée #1 au Canada

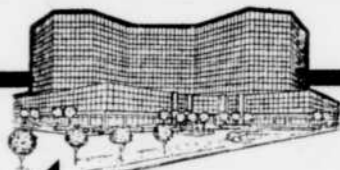
réfrigération  
**R. LÉVESQUE**  
Le centre de l'appareil électroménager

Le spécialiste de l'encastrable

3000, chemin Royal, Giffard

663-4605

SERVICE - QUALITÉ - PRIX



PLACE de la CITÉ

Participez à notre promotion

«Les couleurs de la Cité»

10 000\$ à gagner

Courez la chance de gagner l'une des QUATRE (4) GARDE-ROBES d'une valeur de 2500\$ chacune

Tirage le 30 mars à 16 heures. Règlement disponibles dans les boutiques participantes.

Pour vos loisirs...

ENSEMBLE 3 PIÈCES EN NYLON IMPERMÉABLE

aux couleurs printanières, pour dames

blouson

79<sup>99</sup>

pantalon

44<sup>99</sup>

bermuda

34<sup>99</sup>

Nouveautés pour hommes récemment arrivées.

Le vêtement peut légèrement différer de l'illustration.



Boutique **L'étale**

Vêtements pour hommes et femmes

PROMOTION "LES COULEURS DE LA CITÉ"

Faites valider votre coupon lors de vos achats dans l'une ou l'autre des boutiques participantes.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

Question: 40 x 2 - 20 = \_\_\_\_\_

Une collaboration

LE SOLEIL  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CITÉ  
107,5 FM

Television  
Quatre Saisons

ENTRE PLACE LAURIER ET PLACE STE-FOY  
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

## Une démission bizarre du cabinet koweïtien

KOWEIT (Reuter, AFP) — Le gouvernement koweïtien a démissionné hier, mais le premier ministre sortant, Cheikh Saad al Abdoullah al Sabah, a nié avoir cédé à la pression de l'opinion publique, mécontente du chaos qui règne dans l'émirat trois semaines après sa libération de l'occupation irakienne.

Les Koweïtiens accusent les autorités d'incompétence pour n'avoir pas été en mesure de rétablir la distribution de l'eau et de l'électricité et les principaux services publics, qui ne fonctionnent plus à cause des destructions irakiennes.

Cheikh Saad a déclaré que le gouvernement, nommé en juin 1990 et dominé par des membres de la famille régnante des Al Sabah, avait décidé mardi de démissionner. Cette démission a été acceptée hier par l'émir, Cheikh Djaber al Ahmed al Sabah.

«J'ai jugé le moment venu, pour moi et mes collègues, de présenter notre démission. L'affaire est maintenant entre les mains de son altesse l'émir», a déclaré le premier ministre sortant. Mais il a

écarté l'idée que le mécontentement de la population l'ait contraint à prendre cette décision. «C'est normal, a-t-il dit. Le moment était venu».

L'annonce de la démission du gouvernement koweïtien a fait naître dans les milieux de l'opposition de l'émirat la crainte qu'il ne s'agisse d'un prélude à la formation d'un cabinet militaire, a déclaré à des journalistes M. Ali Bedah, membre actif de l'opposition.

Les craintes de l'opposition sont alimentées par le fait que c'est l'actuel premier ministre qui a été chargé de former le nouveau gouvernement, et que la loi martiale, décrétée pour trois mois lors de la libération du Koweït, restera en vigueur.



Le ministre libanais de la Défense, M. Michel Murr.

## Un ministre libanais survit à un attentat

BEYROUTH (d'après Reuter) — Le ministre libanais de la Défense, Michel Murr, a survécu hier à un attentat à la voiture piégée qui a fait au moins 8 morts et 25 blessés à Beyrouth-Est.

« Ces méthodes ne nous terroriseront pas. Nous continuerons notre marche et nous ne nous laisserons pas effrayer par des explosifs et des voitures piégées », a déclaré Michel Murr, qui avait la tête bandée, à son arrivée à la présidence, à Beyrouth-Ouest, pour y assister au conseil des ministres.

« De tels actes ne feront que renforcer notre détermination à sauver le Liban du cauchemar qui lui a été imposé », a-t-il ajouté en accusant les auteurs de l'attentat de vouloir saboter le processus de

paix engagé dans le pays.

La voiture piégée, une Mercedes bourrée d'explosifs, a été mise à feu par télécommande au passage du convoi ministériel près d'un pont d'Antelias, dans le secteur chrétien de Beyrouth.

La Mercedes blindée de Michel Murr s'est retournée sous la violence du choc et l'un de ses gardes du corps a été tué, de même que sept autres personnes. D'après des témoins, l'explosion a également fait 25 blessés et a provoqué des dégâts considérables. Plus de

25 voitures ont été détruites et plusieurs commerces ont été endommagés.

Il s'agit du premier attentat à la voiture piégée depuis que les milices ont quitté Beyrouth en décembre dernier. Le contrôle de l'agglomération est exercé par les armées libanaise et syrienne.

C'est aussi la première tentative d'assassinat contre une personnalité politique de premier plan depuis le meurtre, en octobre dernier, du dirigeant chrétien Dani Chamoun et de sa famille.

De nombreux dirigeants politiques libanais ont été assassinés depuis que la guerre civile a éclaté en 1975.

DAN CONSTRUCTION



Fête son 25<sup>e</sup> anniversaire!

"À surveiller samedi"



RÉSULTATS



Tirage du 91/03/20

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

5	7	11	14	15
18	22	26	28	29
30	33	40	41	47
48	49	57	68	69

Prochain tirage: 91/03/22

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TAPIS — PRÉLART

TAPIS

CHÂTEAU DORAL

3 000 v ca en inventaire, 7 couleurs, 55 onces polyester

Prix sugg.:

32,95 \$ v ca

Prix Charest:

2495 v ca

PRÉLART

VINYLE INCRUSTÉ

3 teintes en inventaire

Prix rég.:

51,95 \$ v ca

Prix Charest:

2795 v ca

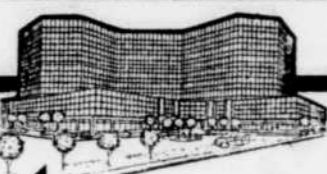
Attention: Rénovateur et nouveau propriétaire rabais de 10% sur le prix régulier



COUVRE-PLANCHER CHAREST

DIVISION DE QUINCAILLERIE GINGRAS INC.

1225, CHAREST OUEST, QUÉBEC (entre Galerie du meuble et Multi-Luminaire) TÉL.: 527-8188



PLACE de la CITÉ

Participez à notre promotion

"Les couleurs de la Cité"

10 000\$ à gagner

Courez la chance de gagner l'une des QUATRE (4) GARDE-ROBES d'une valeur de 2500\$ chacune.

Tirage le 30 mars à 16 heures. Règlements disponibles dans les boutiques participantes.



Venez découvrir la sensation du cuir.



PROMOTION "LES COULEURS DE LA CITÉ"

Faites valider votre coupon lors de vos achats dans l'une ou l'autre des boutiques participantes.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

Question: 40 x 2 - 20 = \_\_\_\_\_



ENTRE PLACE LAURIER ET PLACE STE-FOY STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

AU BARON ROUGE

À DEUX

C'est avantageux



FILET MIGNON ET PATTES DE CRABE DES NEIGES

15,95\$

(TAXE ET SERVICE EN SUS)

2<sup>e</sup> PERSONNE;

7,95\$

• Cette promotion se termine le dimanche 24 mars 1991.

BARON ROUGE



350, Boul. Ste-Anne, Beauport, Québec 667-1355

# Jovic retire sa démission

BELGRADE (AFP, AP) — Le chef de l'État yougoslave, M. Borisav Jovic, qui avait démissionné vendredi dernier de ce poste, a annoncé lui-même hier qu'il retirait sa démission, au cours d'une session du Parlement de Serbie.

vienne sur sa démission.

M. Jovic, représentant de la Serbie à la présidence collégiale (où siègent un représentant de chacune des six républiques et des deux provinces de la fédération), avait annoncé d'une manière spectaculaire sa démission après le refus d'une majorité à la

présidence de prendre les mesures demandées par l'armée contre la Slovanie et la Croatie.

M. Jovic s'était livré hier devant le Parlement serbe à une attaque en règle contre ceux qui participent, selon lui, « aux activités perfides destinées à provoquer l'éclatement du pays »: les

républiques de Slovanie et Croatie en premier lieu, mais aussi le gouvernement fédéral de M. Ante Markovic et « certains pays influents » qu'il n'a pas identifiés.

Selon lui, l'armée « serait d'ailleurs liquidée en quelques mois » si se poursuivaient les projets de formation d'armées autonomes dans ces deux républiques et si la Slovanie maintenait sa loi autorisant les jeunes Slovanes à ne plus servir dans l'armée fédérale.

## En Bref

### ■ Les poumons des Anglaises

LONDRES (AFP) — Le nombre de décès provoqués par le cancer des poumons continue à croître rapidement chez les femmes en Grande-Bretagne, principalement en raison de l'augmentation de leur consommation de tabac, selon des chiffres officiels publiés hier. En 1989, 10 760 femmes sont décédées des suites d'un cancer du poumon. En 1959, ce chiffre était d'environ 2500. Selon l'Imperial Cancer Research Fund, le cancer du poumon dépasse dans certaines régions le cancer du sein dans les causes de décès par cancer.

### ■ Un MiG-27 cubain en Floride

KEY WEST (AFP, CP) — Un pilote cubain de MiG 27 a déserté mercredi, en se posant aux commandes de son chasseur-bombardier non armé sur la base navale américaine de Boca Chica (Floride), ont annoncé des responsables de cette base. À Washington, M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué que l'incident « semblait être une défection ». Il a refusé de fournir des détails, mais d'autres sources ont indiqué que le major Orestes Lorenzo Perez, 38 ans, et qu'il avait demandé l'asile politique aux États-Unis.

### ■ Des généraux haïtiens terroristes

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le père Gérard Jean-Juste, ancien directeur du Centre des réfugiés haïtiens de Miami (Floride), a mis en cause hier soir, à Port-au-Prince, des forces liées aux ex-généralistes haïtiens Prosper Avril et Williams Regala, dans l'explosion qui s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi dans cette ville. L'explosion dont l'origine était inconnue hier matin, a partiellement détruit le toit d'un immeuble abritant une association haïtienne à Miami (Floride) mais n'a pas fait de blessés.

### ■ La Bégum épurera le Bangladesh

DHAKA (Reuter) — La Bégum Khaleda Zia du Parti nationaliste (PN), vainqueur des dernières élections au Bangladesh, a pris mercredi ses fonctions de premier ministre en déclarant que son arrivée au pouvoir inaugurerait une ère de démocratie. La première femme à prendre la tête du gouvernement au Bangladesh, veuve d'un ancien président assassiné, a promis de débarrasser le pays de la corruption qui, estime-t-on dans les milieux économistes, le saigne à blanc.

### ■ Joe Clark, l'éternel optimiste

OTTAWA (AFP) — Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, s'est déclaré hier à Ottawa « relativement optimiste » sur les chances du Canada de persuader les autres pays d'organiser un sommet mondial des chefs d'État sur la réduction des ventes d'armes de destruction massive dans les régions sensibles de la planète. Au cours de sa visite à Ottawa la semaine dernière, le président américain George Bush avait émis des réserves sur la tenue d'un tel sommet, soulignant que les États-Unis ne pouvaient pas couper leurs ventes à leurs alliés comme Israël et l'Égypte et créer ainsi des déséquilibres en matière de sécurité.

M. Jovic a pris cette décision — de nature à atténuer ou alors à aggraver la crise yougoslave — après un vote à une écrasante majorité du Parlement (largement dominé par les communistes) pour qu'il re-



Borisav Jovic, chef de l'État yougoslave.

## Lituanien attaqué par des « bérets noirs »

MOSCOU (Reuter, AFP) — Des « OMON », forces spéciales de la police soviétique, ont ouvert le feu hier sur un autocar transportant des gardes-frontières lituanien, et deux d'entre eux ont été blessés, ont rapporté un porte-parole du Parlement lituanien et des journalistes.

Le garde-frontière Gintaras Dapkus, blessé par balle à la cuisse, a réussi à gagner le bâtiment du Parlement, fortement gardé depuis l'intervention de l'armée soviétique en janvier.

Un second garde blessé à la poitrine a été conduit dans une garnison soviétique, ont rapporté des journalistes. Les autres se sont enfuis et l'on ignore si certains d'entre eux ont été blessés.

Il s'agit apparemment du deuxième incident où sont impliqués des bérets noirs cette semaine.

ne. Lundi, des OMON avaient interpellé dans une rue de Vilnius un responsable lituanien de la Défense, Audrius Butkevicius. Ils l'ont interrogé pendant plusieurs heures avant de le relâcher.

Les républiques baltes ont dénoncé au cours des derniers mois la brutalité de ces forces de police qui ont proclamé leur allégeance à Moscou en janvier, en pleine crise entre les républiques baltes et le pouvoir central.

Les bérets noirs ont pris part à une fusillade qui a fait cinq morts au ministère letton de l'Intérieur et à une opération contre la radio et la télévision de Vilnius. Cette intervention avait entraîné la mort de 13 indépendantistes lituanien.

### CENTRE YAMAHA



Visitez

LE PLUS GRAND CENTRE de VTT, 2x4, 4x4  
Meilleur service - Meilleurs prix

18 années d'expérience  
LIVRAISON IMMÉDIATE - CENTRE D'ACCESSOIRES

4x4 BIG BEAR 5 095\$

2x4 YFM 250 A 3 649\$



113, boul. Valcartier LORETTEVILLE 842-2703  
3134, av. Royale ST-FERREOL-LES-NEIGES 826-0343

LOCATION

### CENTRE HONDA



FOURTRAX-300-4X4

Consultez L'EXPERT HONDA du QUÉBEC MÉTRO  
Meilleur service - Meilleurs prix

CENTRE D'ACCESSOIRES  
TRX 300 FWM 4 895\$ TRX 200 L 3 095\$ TRX 300 L 3 895\$



113, boul. Valcartier LORETTEVILLE 842-2703  
3134, av. Royale ST-FERREOL-LES-NEIGES 826-0343

LOCATION

GRANDE VENTE!  
DÉMÉNAGEMENT

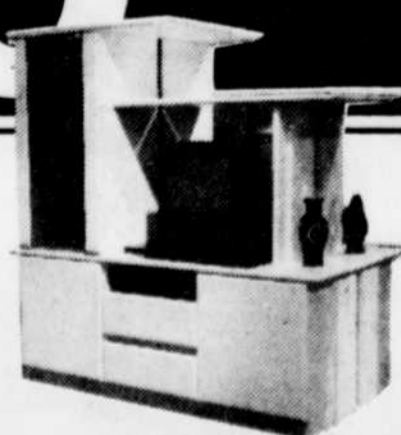
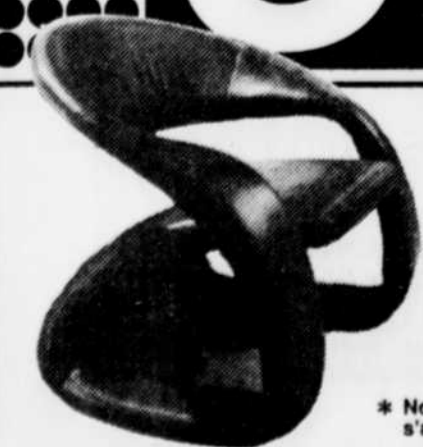
Meubles Design  
Yvon St-Gelais

Meilleur rapport qualité / prix

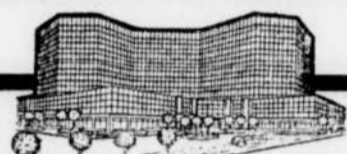


1010, BOUL. DES CAPUCINS (coin Canardière) (418) 525-4671

50%\* de rabais sur une foule d'articles identifiés en magasin!



\* Notre promotion sur la TPS et notre plan de financement ne s'appliquent pas sur la marchandise en solde à 50%.



PLACE de la CITÉ

Participez à notre promotion

« Les couleurs de la Cité »

10 000\$ à gagner

Courez la chance de gagner l'une des QUATRE(4) GARDE-ROBES d'une valeur de 2500\$ chacune

Tirage le 30 mars à 16 heures  
Règlements disponibles dans les boutiques participantes.



Le printemps est à nos portes...

et nos importations françaises et allemandes vous charmeront par leur douceur et leur élégance.

Si vous habillez dans les tailles 10 à 24 ans, confiez-nous votre élégance.

Boutique JOSÉE LAURENT

Place de la Cité Basilaire 2 654-1388

PROMOTION « LES COULEURS DE LA CITÉ »  
Faites valider votre coupon lors de vos achats dans l'une ou l'autre des boutiques participantes.

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TÉL. \_\_\_\_\_

Question: 40 x 2 - 20 = \_\_\_\_\_

Une collaboration



ENTRE PLACE LAURIER ET PLACE STE-FOY  
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

## Au nom de la démocratie et du capitalisme Bush efface 70% de la dette polonaise

WASHINGTON (Reuter, AFP) — George Bush a accueilli Lech Walesa hier à la Maison-Blanche par l'annonce que les États-Unis allaient effacer 70 % de la dette de la Pologne pour l'encourager dans son évolution vers la démocratie et l'économie de marché.

« Nous voulons que votre transformation économique réussisse, que votre jeune démocratie prospère et nous appelons les autres nations à suivre notre exemple », a déclaré le président américain au fondateur de Solidarité, élu à la présidence de la Pologne au mois de décembre dernier.

« Je sais, M. le Président, que vous êtes un ami sincère de la Pologne. Je vous suis reconnaissant de votre extrême bonne volonté et de l'intérêt que vous portez à nos difficultés », a répondu le président polonais, qui entamait hier une visite de huit jours aux É.-U.

Le montant de la dette contractée par la Pologne Washington est de 2,9 milliards\$. La majeure partie de cette somme a été accordée à la Pologne dans les années 1970 pour l'achat de produits agricoles américains.

La semaine dernière, les pays créanciers du Groupe de Paris ont décidé d'annuler la moitié de la dette extérieure officielle polonaise, estimée à 33 milliards\$, pour encourager Varsovie à poursuivre ses réformes.

Cette décision est le résultat d'un compromis entre les USA, favorables à l'annulation de 80 % de la dette de Varsovie, et des États comme l'Allemagne et le Japon, qui souhaitaient l'annulation de 40 % de la dette au maximum.

Outre cette dette de 33 milliards \$ contractée envers les gouvernements étrangers, la Pologne doit 15 autres milliards\$ à des institutions étrangères privées.

Washington juge que l'effacement de la dette polonaise est indispensable au redressement économique du pays dont il veut se rapprocher.



Lech Walesa et George Bush rigolaient hier à Washington.

## La Cour suprême des USA statue que l'égalité sexuelle a préséance sur la protection foetale

WASHINGTON (AFP, Reuter) — À l'unanimité, la Cour suprême des États-Unis a jugé illégale hier toute interdiction faite aux femmes en âge de procréer d'exercer certains emplois jugés dangereux pour leur éventuel foetus, estimant qu'une telle interdiction relève de la discrimination sexuelle.

Au sein de différentes industries aux États-Unis, cette décision peut affecter quelque 20 millions d'Américaines qui bénéficiaient jusqu'à présent de cette politique dite de « protection foetale ».

Les neuf membres de la Cour ont décrété illégale la politique d'un fabricant de batteries pour automobiles, Johnson Controls, qui avait interdit aux femmes de moins de 50 ans dont la stérilité

n'était pas établie d'exercer certaines tâches au cours desquelles elles auraient été exposées à des émanations de plomb.

Cinq juges ont estimé que des politiques de « protection foetale » ne peuvent jamais être imposées à des employés.

« La préoccupation pour la progéniture potentielle ou existante d'une femme a historiquement été une excuse pour refuser aux femmes l'égalité devant l'emploi », a déclaré le juge Har-

ry Blackmun au nom de la majorité de la Cour.

Il a rappelé que le Congrès avait interdit en 1978 « la discrimination fondée sur la capacité d'une femme à tomber enceinte ». « Nous ne faisons rien de plus que de dire que (cette loi) signifie bien ce qu'elle dit », a-t-il ajouté.

Selon la Cour suprême, il n'appartient « ni à la justice ni à un employeur de décider si le rôle de reproduction d'une femme est plus important pour elle et sa famille que son rôle économique. Le Congrès a laissé ce choix à la femme », a ajouté le juge Blackmun.

## H&R Block répond de son travail.

Nous garantissons votre satisfaction. Et notre expérience dans la préparation de déclarations complètes et exactes vous assurera la tranquillité d'esprit.

L'équipe fiscale de



Mettez-nous au travail pour vous!

15 succursales pour vous servir

Ouvert de 9 h à 21 h les jours de semaine et de 9 h à 17 h le samedi.

Consultez les pages blanches pour le bureau le plus près de chez vous. Cartes MasterCard et Visa acceptées dans la plupart des bureaux de la région.

1305, chemin Sainte-Foy 688-7243

Aussi, ces bureaux pendant les heures normales des magasins

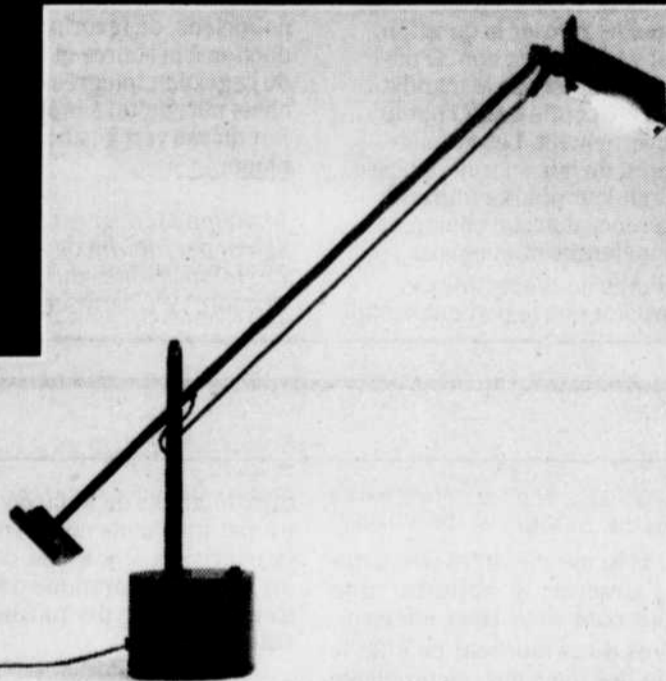
SEARS

Autres bureaux de la région

Saint-Agapit  
888-5551

Saint-Anselme  
885-9466

## HALOGÈNE



Lampe de table halogène à bras réglable et réflecteur orientable. Noir ou blanc. Régulier 129\$

\$99

Ampoule halogène MR16, 50 watts, modèle EXN. SPÉCIAL \$6.95



Réflecteur halogène CAPSYLITE 50 ou 75 watts s'adaptant à tout appareil à culot régulier. SPÉCIAL \$9.95



boiteau  
luminaire

1295 boul. Charest ouest (coin avenue St-Sacrement) Québec 687-2271

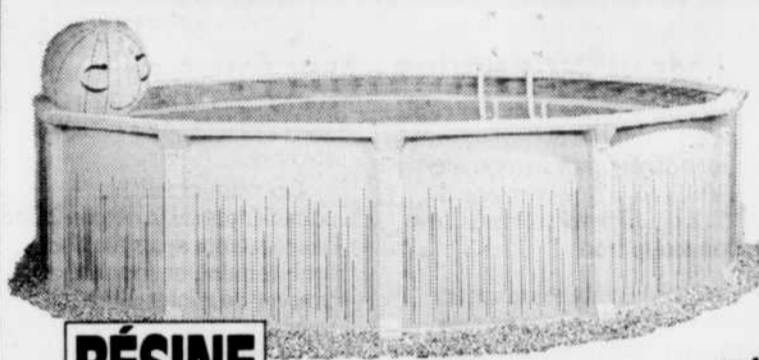
# AUJOURD'HUI FAITES LE BON CHOIX



NOUS PAYONS LA T.P.S.

Du 7 au 23 mars, profitez d'un rabais supplémentaire: Citadelle paye la TPS pour vous!

Du 7 au 23 mars, Citadelle vous fait des offres que vous ne pouvez refuser. Faites votre choix!



RÉSINE DE SYNTHÈSE

GRATUIT OU 200\$ DE RABAIS

À l'achat d'une piscine hors-terre Platinum II, recevez gratuitement un robot nettoyeur automatique Auto-Vac<sup>md</sup> d'une valeur de 300\$, ou choisissez un rabais instantané de 200\$



RÉSINE DE SYNTHÈSE

GRATUIT OU 500\$ DE RABAIS

À l'achat d'une piscine creusée Multiforme, recevez gratuitement un aspirateur automatique Questa 2000 d'une valeur de 600\$, ou choisissez un rabais instantané de 500\$.

599\$ blanc



• 1 table ovale Miranda 75" avec rallonge amovible  
• 4 chaises empilables à dossier haut  
• 2 chaises 5 positions à dossier haut  
• 1 parasol de 7'6" en Textilène super opaque  
• 1 base de parasol de ciment

RÉSINE DE SYNTHÈSE

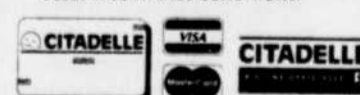
NOUS PAYONS LA T.P.S.

• 1 table ovale 51"  
• 4 chaises empilables à dossier haut  
• 1 parasol de 7'6" en Textilène super opaque  
• 1 base de parasol de ciment

399\$ blanc



LA CARTE DE CRÉDIT CITADELLE. DEMANDEZ-LA CRÉDIT PRÉ-AUTORISÉ INSTANTANÉMENT. SUJET À CERTAINES CONDITIONS.



CITADELLE

Prix en vigueur dans tous les Centres Citadelle du jeudi 7 mars jusqu'au samedi 23 mars 1991 à la fermeture des Centres, jusqu'à épuisement des stocks. Les photographies de cette annonce servent à titre indicatif. Il se peut que les produits diffèrent légèrement. Plan mise de côté et de financement disponibles.

VILLE VANIER  
687, boul. Pierre-Bertrand Sud  
687-4270

JONQUIÈRE  
3535, boul. Saint-François  
547-2635

THETFORD MINES  
842, boul. Smith Sud  
335-9166

LÉVIS  
5220, boul. de la Rive-Sud  
833-0165

NOTRE-DAME-DES-PINS  
4160, route Kennedy  
774-9514

RIMOUSKI  
896, Lausanne  
723-1692

• Lundi et mardi de 9h00 à 18h00 • Mercredi, Jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00 • Samedi de 9h00 à 17h00 • Fermé le dimanche

## ÉDITORIAL

## Un beau chapitre

Les présidents Michel Bélanger et Jean Campeau ont risqué hier une formidable opération médiatique pour forcer les membres de la commission qui porte leur nom à ouvrir leur jeu face à la population.

Que les deux hommes, désignés l'un par le Parti libéral et l'autre par le Parti québécois, a-t-on compris lors de la formation de la commission, en soient venus à un consensus sur la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec est très révélateur.

La conclusion des travaux de la commission, véhiculée par leur proposition, résume bien sûr l'essentiel des témoignages entendus : un fort courant souverainiste est solidement incrusté chez les Québécois qui souhaitent depuis l'échec de l'accord du lac Meech avoir l'opportunité de l'exprimer lors d'un nouveau référendum. Mais les tractations qui ont précédé la diffusion du projet de loi sur le processus de détermination de l'avenir du Québec ont impliqué directement le premier ministre Robert Bourassa et le chef de l'Opposition, Jacques Parizeau. Les chefs des deux grandes formations politiques au Québec acceptent donc maintenant le principe d'une consultation populaire en 1992 sur la souveraineté. C'est un pas de géant.

Le député libéral fédéral André Ouellet a tort de se plaindre que les dés sont ainsi pipés en faveur de la thèse de la souveraineté. Il est plutôt l'un de ceux qui ont faussé le débat en 1980 en promettant un fédéralisme renouvelé. MM. Bélanger et Campeau ont eu la sagesse de prévoir cette fois une démarche qui jette la balle dans le camp d'Ottawa et des autres provinces avec qui devrait intervenir une nouvelle entente.

Il ne sera ainsi pas possible de faire miroiter aux Québécois un irréaliste partage des pouvoirs, inacceptable et inconcevable pour le gouvernement central et le Canada anglais et voler le résultat du référendum sur de vagues promesses pour bernier les crédules. C'est peut-être ce qui frustre autant M. Ouellet.

Il est évident que le reste du Canada ne pourra jamais s'entendre en un an sur un nouveau modèle de partenariat qui pourrait satisfaire les forces nationalistes québécoises. En trois ans, les assemblées législatives des autres provinces n'ont pas réussi à entériner un accord qui n'accorderait aucun pouvoir significatif au Québec.

Libéraux et péquistes ne devraient donc pas s'accrocher les pieds trop inutilement dans les fleurs du tapis pour s'arracher mutuellement des modifications mineures au libellé de la seconde partie de la loi portant sur l'appel d'offres pour un nouveau partenariat de nature constitutionnelle.

Il ne faut surtout pas mettre en péril la signature consensuelle du rapport Bélanger-Campeau par des querelles de sémantique ou des stratégies électoralistes. Si M. Bourassa veut changer la nature du référendum, il devra revenir devant l'Assemblée nationale, traverser les forces nationalistes dans son parti et dans l'ensemble de la population. C'est un gros contrat.

La proposition Bélanger-Campeau dépasse déjà de loin les espérances et elle a le mérite d'être simple et franche. Elle permettra de mesurer le « beau risque » du fédéralisme renouvelé mieux que jamais, sous la menace d'une guillotine au-dessus de la tête du Canada anglais. Si un réaménagement en profondeur satisfaisant des structures du pays ne nous est pas soumis avant le référendum de 1992, la réponse à la question viendra forte et claire des Québécois.

J.-JACQUES SAMSON

## Bloc-notes

## Tous égaux?

Dans sa lutte au déficit, le gouvernement fédéral a oublié certaines poches de prospérité...

Tels ces cadres supérieurs du fédéral qui voyagent plus souvent en première classe et se voient offrir plus d'abonnements à des clubs que les cadres de l'entreprise privée; leurs indemnités de licenciement sont aussi parfois très généreuses, selon un rapport du Conseil privé.

Pensons encore aux 42 mandarins fédéraux, dont le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, qui ont obtenu une hausse de salaire, rétroactive à 1990, de 4,2 %, le jour précédant le budget Wilson. M. Crow gagne entre 168 800 \$ et 253 000 \$.

Les salaires des employés de la Banque du Canada devaient être augmentés de 4,75 %, cette année, après avoir connu une hausse moyenne de 7,2 % l'an dernier. Ce n'est qu'hier que le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a signifié que les employés de la Banque seraient soumis aux mêmes règles que le reste de la fonction publique.

Mais la meilleure a été mise à jour par le Globe and Mail qui a révélé ce que cachait un communiqué technique du ministère fédéral des Finances, annonçant, le 11 février dernier, un amendement législatif concernant les trusts familiaux.

Ces trusts sont propriétaires des actions, des obligations, des bijoux et des biens immobiliers des familles riches du Canada. Depuis 1972, ils servent d'abri fiscal pour ces biens qui devaient être imposés, en vertu d'un impôt sur les gains de capital, au moment de leur vente ou du décès de leur propriétaire.

Cette taxe rétablissait une certaine justice fiscale à la suite de l'abolition des droits de succession. Mais les riches familles s'y sont dérobées en créant des trusts qui ont l'avantage de ne pas mourir!

Cet abri vient à échéance le premier janvier 1993: tous ces biens doivent, à ce moment-là, être évalués et imposés sur leur valeur marchande.

Or, le ministère des Finances propose de surseoir encore et de permettre d'échapper cet impôt jusqu'à la mort du plus jeune des enfants de ces familles. Ce nouveau sursis d'une génération est inadmissible au moment où le gouvernement mobilise tout le monde (?) pour réduire son déficit...

MARIE CAQUETTE

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef

et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

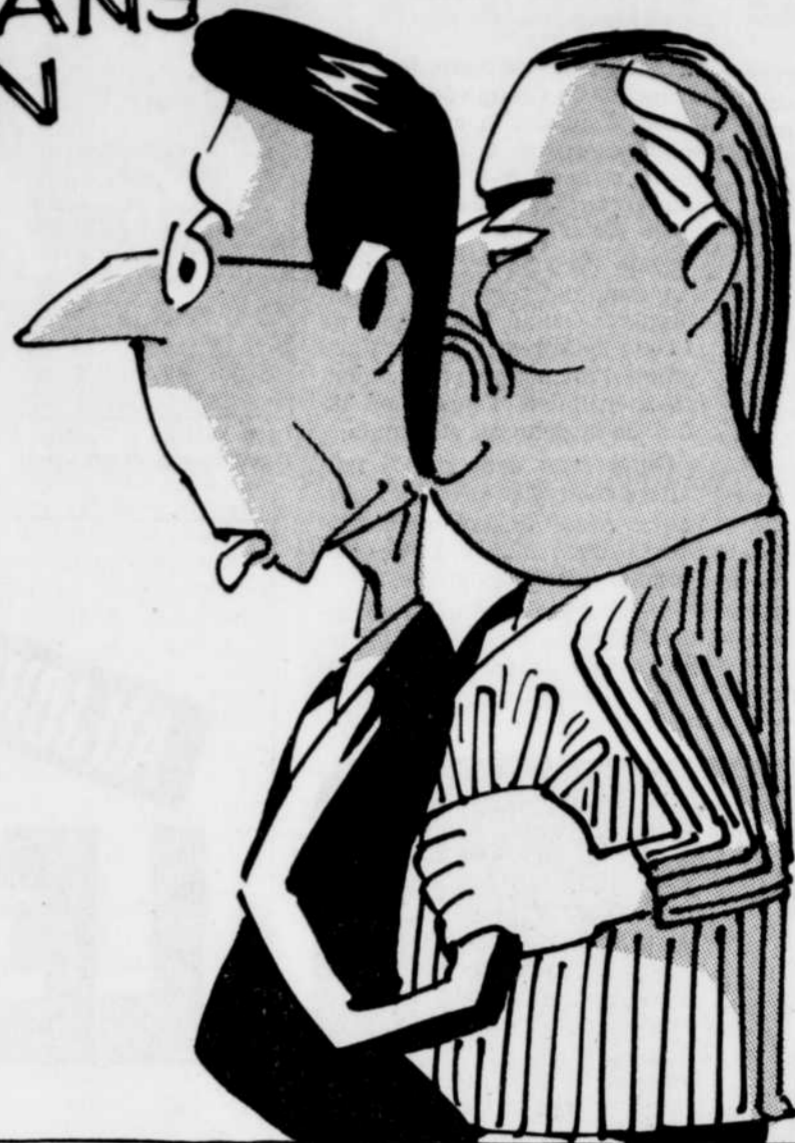
Président et Editeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

## MAÏN DANS LA MAÏN



BERTHIO

## Mot à mot

## Du sac vert des déchets...à la boîte bleue

par Ralph MERCIER

Tout le monde l'a dit, tout le monde l'a décrié, les Québécois génèrent trop de déchets : 6,5 millions de tonnes de déchets par an, ce qui nous situe actuellement parmi les premiers rangs mondiaux. Ramené sur une base par capita, cela signifie que chaque Québécois produit annuellement plus d'une centaine de kilos de déchets solides. C'est beaucoup trop.

Tous les intervenants ont donc convenu, il y a de cela presque trois ans, de la réelle nécessité de réduire significativement ces quantités. Mais tous ne se sont pas entendus sur les moyens à prendre pour implanter cette réduction.

Le ministère de l'Environnement, alors sous une autre direction ministérielle, voulait imposer aux producteurs de biens de courte vie un système de redevances sur les produits de consommation aussi connu sous le nom de taxe verte. De telles redevances devaient permettre d'atteindre un double objectif : forcer la réduction à la source et aider les municipalités à implanter la collecte sélective.

Les producteurs de biens de courte vie n'entendaient pas

se laisser imposer ce système de redevances. Ils ont alors proposé au gouvernement de recueillir, par un système de contributions volontaires, 100 millions \$ en sept ans pour aider les municipalités à financer l'implantation de la collecte sélective dans 80 % des foyers du Québec. Pour ce faire, un organisme connu sous le nom de « Collecte sélective Québec » (CSQ) a été créé.

Les municipalités, conscientes de la disponibilité décroissante des sites d'enfouissement, et soucieuses de trouver des voies alternatives, ont accepté de s'associer à la démarche de l'industrie et de siéger au conseil d'administration de la CSQ.

Mais aujourd'hui, l'heure des bilans a sonné. Au terme d'une pleine année d'opération, CSQ a sollicité plus de 1200 entreprises. De ce nombre, seulement 306 ont accepté de contribuer un montant total de 2,5 M \$. De cette somme, à peine 1 M \$ a été rendu disponible aux municipalités tandis que 880 000 \$ ont été dépensés en frais de gestion interne pour la première année d'opérations de l'organisme.

Alors qu'il était initialement question d'aider à l'implantation de la collecte sélective dans 80 % des ménages,

les fonds ne sont maintenant accordés qu'aux regroupements de 100 000 personnes et plus.

En vertu de ce nouveau critère, une région aussi importante que Sherbrooke qui compte implanter la collecte auprès de 90 000 personnes, se verrait refuser l'accès aux fonds de CSQ.

L'Union des municipalités du Québec s'est fortement opposée à ce changement de cap dans les objectifs de l'organisme. Il s'agit en effet d'un affaiblissement considérable de l'aide promise. Mais la faible représentation de l'Union au conseil d'administration de CSQ (2 sièges sur 45) n'a pas permis d'empêcher l'adoption de ces critères.

Le refus de CSQ d'accéder aux demandes des municipalités soulève aussi un problème politique particulièrement épineux. Appartient-il à l'industrie de décider quelles municipalités devraient avoir droit aux fonds recueillis ? Poser la question, c'est y répondre : non. D'ailleurs, tel n'est pas le mandat qui a été confié à CSQ par le gouvernement. Les municipalités, de fait, se sont opposées de tout leur poids à une telle ingérence dans un champ de compétences municipales.

Force nous est donc de constater que le parti que tentait

l'industrie a échoué. Pendant ce temps, les besoins des municipalités n'ont pas diminué, au contraire. Toutes les municipalités aimeraient pouvoir offrir un service de collecte sélective à leurs citoyens.

Il est temps de retourner au moyen envisagé il y a trois ans : la taxe verte. L'Union des municipalités du Québec se retire et désavoue Collecte sélective Québec et presse le gouvernement d'instaurer au plus tôt, un système de redevances sur les produits de courte vie.

Certes, on reconnaît aux municipalités la responsabilité exclusive en matière de gestion des déchets. Il appartient cependant au gouvernement de mettre en place les structures et les moyens qui favoriseront la diminution du volume de déchets produits sur l'ensemble du territoire québécois.

Une taxe verte aura le triple avantage, par opposition à Collecte sélective Québec, de laisser les choix politiques aux politiciens, de favoriser la réduction à la source et de faire de la gestion intégrée des déchets plus qu'un simple transfert du sac vert à la boîte bleue.

M. Ralph Mercier est le président par intérim de l'Union des municipalités du Québec et maire de Charlesbourg.

## Votre Opinion

## Discours intolérant

Mercredi le 20 février, LE SOLEIL publiait un article de Lise Fournier : « Racisme et sexisme dans les pays du Golfe », et dans lequel la journaliste relatait les propos du diplomate Michel Tétu, invité au Couvent de Lévis. (...)

Voilà un discours pour le moins ahurissant, inconvenant, chargé d'intolérance, voire même de racisme; par-dessus tout, inacceptable de la part d'un diplomate. Puisqu'il s'adressait à un jeune auditoire étudiant.

M. Tétu devait plutôt attirer l'attention sur l'horreur d'une guerre injuste et meurtrière; il fallait vitupérer ceux qui l'ont déclenchée ou qui la soutiennent, tels les gouvernements orientaux, occidentaux ou américains... « Quand il s'agit de déclarer la guerre, on ne doit jamais consulter le peuple... » avait déjà déclaré Mussolini.

M. Tétu, pour sa part, a préféré exprimer son mépris à l'égard d'une population opprimée et qui résiste au pillage et à la terreur; il la qualifie d'arrogante (sic).

A-t-il fait de réels efforts pour

comprendre ces gens victimes de conflits ? Il faut en définitive admettre avec le sage Fénelon (Dialogue des Morts) que « La guerre déshonore le genre humain ». Elle peut être évitée dans un monde qui, paradoxalement, a su progresser dans le domaine des relations diplomatiques et dans l'art de la négociation...

Ayant vécu en pays arabe, je ne peux que rendre hommage à leur belle culture, à leur merveilleuse civilisation et me rappeler la musicalité de leur langue; l'étranger s'y nourrit dans la mesure de sa capacité d'ouverture et de réceptivité.

Comme coopérante au Sénégal et au Zaïre, j'ai expérimenté également les mêmes sentiments : le Canada n'est pas le « nombril culturel » du Monde!

Enfin, l'article mentionné, nous apprendait que Michel Tétu venait d'être nommé consul du Canada à Berlin. Alors là, on peut espérer qu'il arrivera à comprendre la « mentalité » germanique. C'est à suivre...

Catherine Prince-Lachance

Rimouski

## Pour la ringuette

(En réponse à Gaston Marcotte,

Ph. D., UL, pour sa lettre parue dans LE SOLEIL le 10-03-1991)

J'ai lu avec intérêt votre lettre et j'aimerais y apporter une petite note sans vous offenser.

Vos dires touchent en effet le patin des filles mais le problème ne se limite pas seulement au facteur « sexiste » des patins mais plutôt à la mentalité.

Il me semble très facile de suggérer aux jeunes filles de s'acheter des patins dits « de garçons » plutôt que de partir en guerre contre les fabricants de patins surtout que ces patins offrent d'ailleurs généralement un meilleur support.

Deuxièmement, il serait bon d'inciter les éducateurs physiques à sortir l'hiver et à montrer aux jeunes les techniques de base du patin.

Peut-être les filles sont-elles limitées par leurs patins, mais peut-être le sont-elles aussi par l'apprentissage.

A mon école, il y a des filles dans toutes les classes qui ont des patins « de garçons » et toutes ont appris à patiner avec le coup de côté et même l'arrêt brusque. Le hockey est certes un élément important de notre cul-

ture, toutefois de la façon dont il est pratiqué dans nos arènes et à la télévision, il y a lieu d'inciter les jeunes à la pratique de la ringuette, sport de patins plus courts.

Raymonde Poirier, professeure d'éducation physique, école Ste-Genève, C.S. des Découvreurs

## Aux vétérans

Je voudrais savoir comment vous avez procédé pour avoir une pension de vétérans, car depuis 1985 mon époux n'a jamais bénéficié d'une pension et qui en plus a effectué un service outre-mer de 4 1/2 ans, blessé 2 fois et n'ayant jamais fait reconnaître ses droits c'est-à-dire n'ayant jamais reçu aucun montant d'argent de votre organisme.

Aujourd'hui Jean Ste-Marie reçoit des traitements pour tumeur cancéreuse aux poumons à l'hôpital Notre-Dame en radiothérapie. (...)

J'espère que le ministère des Anciens combattants étudiera son cas, j'en fais la demande pour mon époux qui est très malade.

Jacqueline Ste-Marie Longueuil

# LES IDÉES DU JOUR

## Adopter une loi préparatoire dès le printemps 1991

Les textes qui suivent proviennent de la commission Bélanger-Campeau et comprennent à la fois la proposition de la présidence de la Commission ainsi que les éléments acceptables par l'un ou l'autre des deux clans, souverainistes et fédéralistes.

### Proposition de la présidence

1 -- La Commission recommande à l'Assemblée nationale l'adoption au printemps 1991 d'une loi établissant le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

2 -- La loi renfermerait trois sections:

a) préambule; b) partie 1: tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec; c) partie 2: appel d'offres pour un nouveau partenariat de nature constitutionnelle.

#### Le préambule de la loi

— Considérant que les Québécois sont libres d'assumer leur propre destin, de déterminer leur statut politique et d'assurer leur développement économique, social et culturel;

— considérant la volonté des Québécois d'être partie prenante à la définition de l'avenir politique et constitutionnel du Québec;

— considérant que la Loi constitutionnelle de 1982 a été proclamée malgré l'opposition de l'Assemblée nationale;

— considérant l'échec de l'Accord constitutionnel de 1987 visant à permettre au Québec d'adhérer à la Loi constitutionnelle de 1982;

— considérant la nécessité de redéfinir le statut politique et constitutionnel du Québec;

— considérant le rapport, les conclusions et les recommandations de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

#### Partie 1 de la loi: Tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec

— prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec soit entre le 8 et le 22 juin 1992, ou entre le 12 et le 26 octobre 1992;

— ce référendum proposera que le Québec acquière le statut d'État souverain une année, jour pour jour, après la date du référendum;

— prévoit l'institution et la composition, dès l'adoption de la loi, d'une commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale sur l'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté;

— cette commission aura pour mandat d'étudier et d'analyser toute question relative à l'accession du Québec à la pleine souveraineté; c'est-à-dire la capacité exclusive de ses institutions démocratiques de faire ses lois, de prélever ses impôts sur le territoire québécois, de pouvoir agir sur la scène internationale pour conclure des accords ou des traités avec d'autres États indé-

pendants et de participer à diverses organisations internationales;

— cette commission devra formuler à cet égard des recommandations à l'Assemblée nationale;

— cette commission sera dotée d'un budget et pourra commander les études et mener les consultations qu'elle juge nécessaires.

#### Partie 2 de la loi: Appel d'offres pour un nouveau partenariat de nature constitutionnelle

— prévoit que l'Assemblée nationale autorise le gouvernement du Québec à recevoir, dès l'adoption de la loi, des offres de partenariat de nature constitutionnelle entre le Québec et le Canada liant le gouvernement fédéral et les autres provinces;

— prévoit l'institution, dès l'adoption de la loi, d'une commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale chargée, dans un délai raisonnable, de procéder à l'examen de telles offres;

— cette commission aura pour mandat d'apprécier et d'évaluer ces offres et de faire des recommandations pertinentes à l'Assemblée nationale;

— cette commission sera dotée d'un budget et pourra commander les études, mener les consultations qu'elle juge nécessaires et entendre toute personne intéressée.

### Le premier groupe

« Afin de s'assurer que cette proposition recueille un large consensus, elle doit recevoir au préalable l'approbation par écrit du chef du gouvernement, du chef de l'Opposition officielle et des présidents de la Commission.

#### Proposition:

1 -- La Commission recommande à l'Assemblée nationale l'adoption d'une loi établissant le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

2 -- La loi renfermerait trois sections:

#### Partie 1 de la loi: Tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec

— prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec entre le 8 et le 22 juin 1992, au plus tard;

— ce référendum proposera que le Québec acquière le statut d'État souverain une année, jour pour jour, après la date du référendum;

— prévoit l'institution et la composition, dès l'adoption de la loi, d'un comité spécial de l'Assemblée nationale sur l'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté;

— ce comité aura pour mandat d'étudier et d'analyser toute question de transition afférente au changement de statut politique du Québec et de faire des recommandations à l'Assemblée nationale;

— ce comité sera doté d'un budget et pourra commander les études et mener les consultations qu'il juge nécessaires.

#### Partie 2 de la loi: Appel d'offres pour un nouveau partenariat

— prévoit que l'Assemblée nationale autorise le gouvernement du Québec à recevoir des offres liant le gouvernement fédéral et les autres provinces dont l'objet serait d'établir un nouveau partenariat entre le Québec et le Canada;

— prévoit l'institution, dès l'adoption de la loi, d'un comité spécial de l'Assemblée nationale chargé de l'examen et de l'évaluation des offres faites en vue d'établir un nouveau partenariat entre le Québec et le Canada;

— ce comité aura pour mandat d'apprécier et d'évaluer les offres et de faire des recommandations à l'Assemblée nationale;

— ce comité sera doté d'un budget et pourra mener les consultations qu'il juge nécessaires et entendre toute personne intéressée.

### Le deuxième groupe

#### Proposition:

1 -- La Commission recommande à l'Assemblée nationale l'adoption au printemps 1991 d'une Loi établissant le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

2 -- La loi renfermerait trois sections:

#### Partie 1 de la loi: Appel d'offres pour un nouveau partenariat de nature constitutionnelle

— prévoit que l'Assemblée nationale autorise le gouvernement du Québec à recevoir, dès l'adoption de la loi, une offre de partenariat de nature constitutionnelle entre le Québec et le Canada liant le gouvernement fédéral et les autres provinces;

— prévoit l'institution, dès l'adoption de la loi, d'une commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale chargée, dans un délai raisonnable, de procéder à l'examen d'une telle offre;

— cette commission aura pour mandat d'apprécier et d'évaluer cette offre et de faire des recommandations pertinentes à l'Assemblée nationale;

— cette commission sera dotée d'un budget et pourra commander les études et mener les consultations qu'elle juge nécessaires.

#### Partie 2 de la loi: Tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec

— prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec entre le 12 et le 26 octobre 1992, au plus tard;

— ce référendum proposera que le Québec acquière le statut d'État souverain une année, jour pour jour, après la date du référendum;

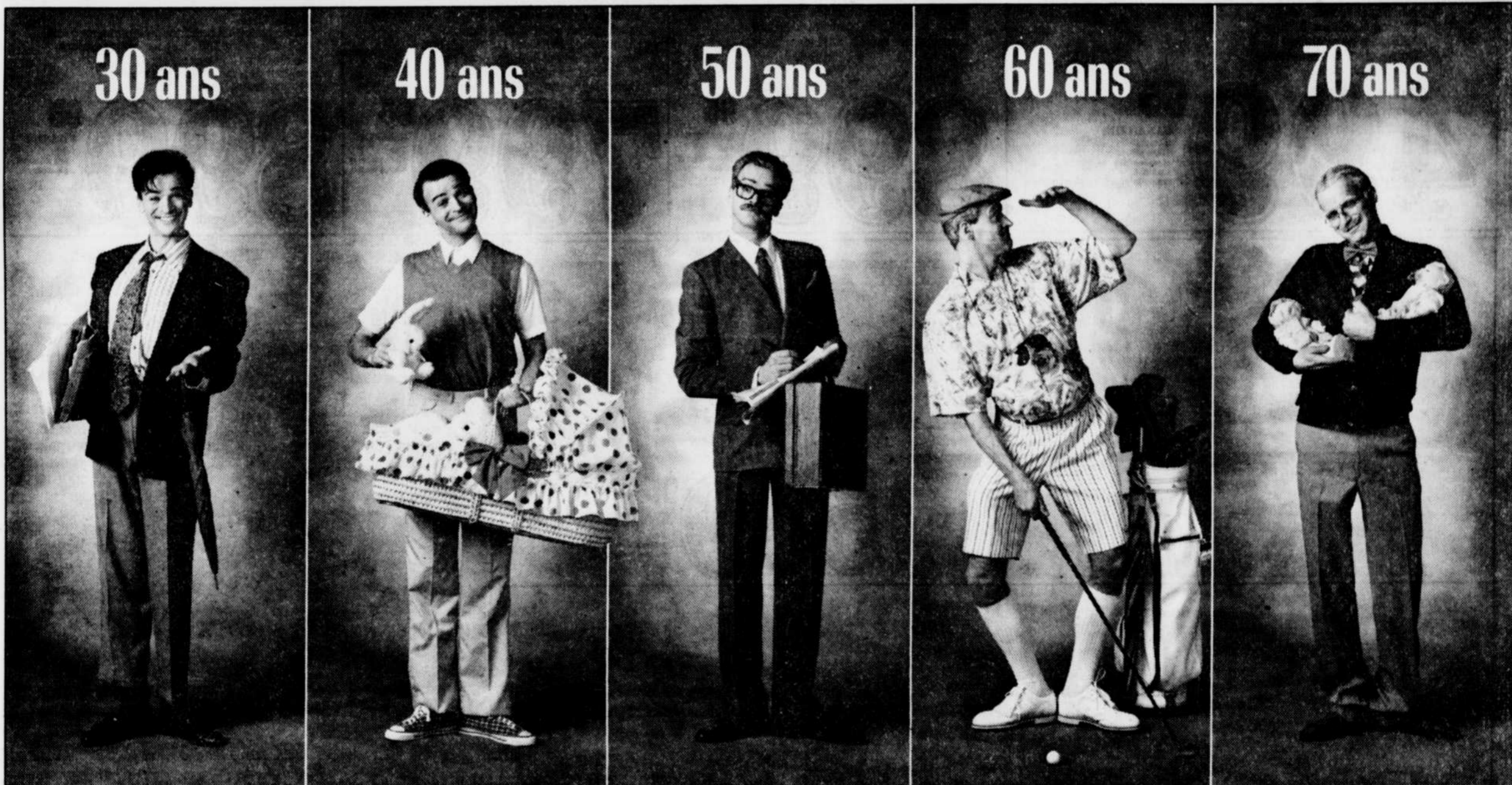
— prévoit l'institution et la composition, dès l'adoption de la loi, d'une

commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale sur l'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté;

— cette commission aura pour mandat d'étudier et d'analyser toute question relative à l'accession du Québec à la pleine souveraineté, c'est-à-dire la capacité exclusive de ses institutions démocratiques de faire ses lois, de prélever ses impôts sur le territoire québécois, de pouvoir agir sur la scène internationale pour conclure des accords ou des traités avec d'autres États indépendants et de participer à diverses organisations internationales;

— cette commission devra formuler à cet égard des recommandations à l'Assemblée nationale;

— cette commission sera dotée d'un budget et pourra commander les études et mener les consultations qu'elle juge nécessaires.



## TOUT LE TEMPS.

Savez-vous ce que vous réserve l'avenir? Difficile à imaginer. Ce qui est sûr, cependant, c'est que l'Assurance-vie Desjardins sera toujours là pour bien vous protéger.

Que vous ayez recours au service personnalisé des centaines d'assureurs-vie Desjardins répartis dans toutes les régions du Québec, à une assurance collective — par l'intermédiaire de votre employeur ou d'une association — ou, encore, à votre caisse, vous pourrez compter en tout temps sur l'Assurance-vie Desjardins, peu importe ce que seront vos besoins. Et de cela, vous pouvez être sûr.



Assurance-vie  
Desjardins

C'est pour la vie.

AMEUBLEMENTS

**Payable**  
le 12 août 1991  
sur toute la marchandise

Aucun comptant...  
Aucun intérêt...  
Aucun paiement!

LE SALON DE L'ÉLECTRONIQUE



TELECOMMANDE MULTIMARQUE  
STÉRÉO HI-FI 21 po  
AFFICHAGE À L'ÉCRAN

**MONITEUR 21 po STÉRÉO ZENITH**  
(SG 82477)

Affichage à l'écran  
Télécommande multimarque  
559 lignes de résolution  
Entrée et sortie audio-vidéo  
Sortie audio variable

**499<sup>95</sup>**

GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre, service à domicile



Mallette et accessoires inclus

Mallette et accessoires inclus

Mallette et accessoires inclus

**INFOS HITACHI**

**CAMÉSCOPE VHS HITACHI**  
(VM 1300)

Générateur d'écriture intégré  
Éclairage minimal de 2 lux  
Fonction d'inversion négatif/positif  
Prise de vues intermittente  
Enregistrement de l'heure et de la date  
Dispositif de repérage de l'index

**899<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'œuvre

**799<sup>95</sup>**

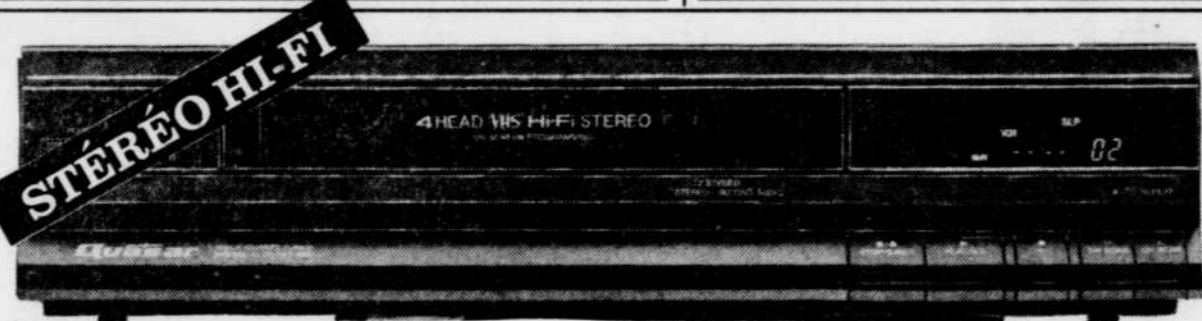
GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'œuvre

**CAMÉSCOPE 8 mm COMPACT (VM 8000)**

Possibilité de filmer en éclairage très réduit, aussi peu que 3 lux  
Mise au point numérique automatique et zoom motorisé 8:1  
Position macro automatique pour plus gros plans  
Tête d'effacement flottante pour des transitions invisibles et en douceur  
Compteur de temps réel et mémoire insertion date et heure

**899<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'œuvre

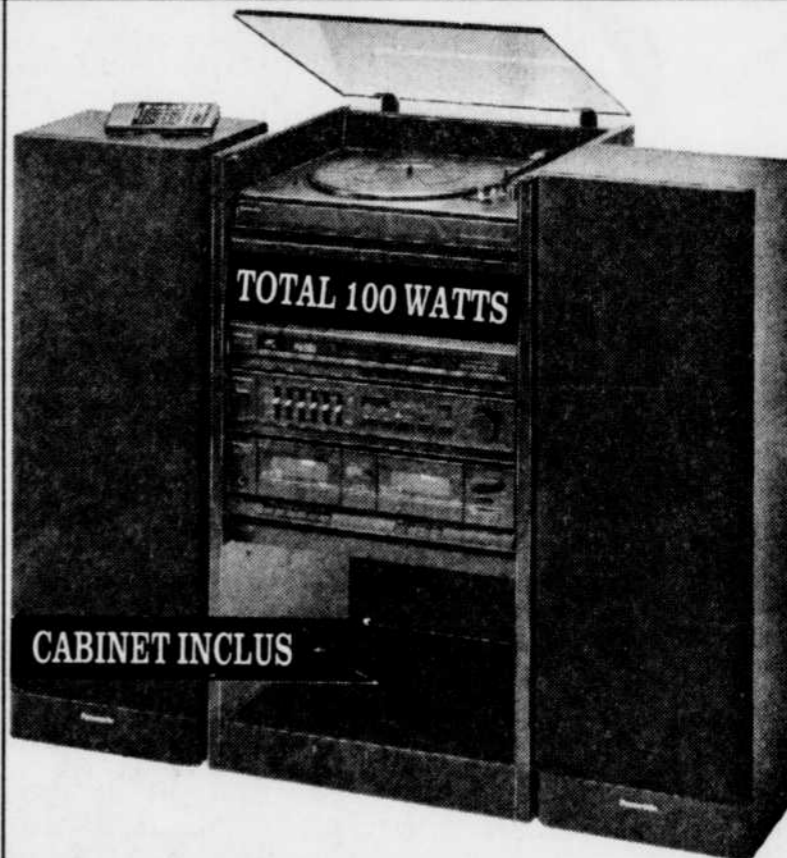


**Magnétoscope Quasac**

VH 6406  
4 têtes, double azimut  
Programmation avec affichage à l'écran  
155 canaux, câble compatible  
Image parfaite en fonction pause et ralenti  
Télécommande unifiée

**549<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'œuvre



CABINET INCLUS

**CHAÎNE STÉRÉO Panasonic (SCR500)**

Puissance totale de 100 watts  
Télécommandée  
Radio AM / FM 24 mémoires  
Double cassette, tourne-disque, 2 enceintes acoustiques, correcteur graphique à 5 bandes  
Cabinet inclus

**599<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'œuvre, service à domicile



**MAGNÉTOSCOPE**

**ZENITH**

5 vitesses de ralenti avant/arrière  
Affichage à l'écran  
8 programmes sur 1 mois  
Télécommande autodidacte

4 têtes, double azimut  
Image parfaite en position pause et ralenti

**429<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'œuvre

\*Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS: 833-4511  
PLACE TANGUAY

BEAUPORT: 667-6282  
535, BOUL. SAINTE-ANNE

LES SAULES: 871-4411  
CARREFOUR LES SAULES  
5150, BOUL. L'ORMIÈRE

TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111  
2200, DES RÉCOLLETS

LIVRAISON ET SERVICE: 872-2242